

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 2684 du Vendredi 6 Avril 2007 - 55<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P. 2080  
 CONGO:500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro -Tel: (242) 678.76.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Editorial

### Dans le souci de préserver la paix

Comme dit le proverbe, «*chat échaudé craint l'eau froide*». Ayant vécu la décennie sanglante de la bêtise politique congolaise (1993-2003), anticiper les événements pour ne pas avoir à les subir, comme dans le passé, doit devenir la règle. Il est clair, pour tous les Congolais, que les élections constituent une période sensible au Congo. Les conflits violents qui ont déchiré le tissu national, depuis les années 59 sont essentiellement liés aux élections, car ils surviennent en période pré ou post-électorale.

La raison est simple. La politique n'est plus le domaine du service au profit du bien commun, mais la clé pour accéder aux ressources du pays, pour se servir d'abord. L'adage ne dit-il pas qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même?

Dès lors, dans les jeunes démocraties, comme la nôtre, où la culture démocratique n'est pas encore la chose la mieux partagée, la politique engendre des comportements belligènes, toujours de nature à ébranler la paix dans le pays. Tenant compte des situations vécues dans le passé, les élections prochaines risquent, malheureusement, de ne pas échapper à cette triste réalité. Les rivalités les plus tenaces ne se situent pas selon la ligne de démarcation traditionnelle opposition/pouvoir, mais bien au sein même de l'actuelle majorité, à l'instar de ce qui se passe dans le département de la Likouala.

Pour préserver la paix si chèrement reconquise, le scénario qui paraît le mieux adapté est celui de l'institutionnalisation d'une commission électorale indépendante chargée de toutes les opérations électorales. Ce qui permettrait aux institutions de la République, particulièrement le gouvernement, d'être à l'abri de toute accusation de partialité ou d'irrégularité, dans l'organisation des scrutins, lorsque que ceux des candidats qui sont tellement sûrs de leur victoire, en viennent à perdre les élections. Pour le président de la République, ce serait l'occasion de se mettre au-dessus de la mêlée, du point de vue de l'organisation du processus électoral.

Mais, le scénario de 2002 où le gouvernement organise les élections et proclame les résultats, la commission électorale n'étant là que pour les superviser, avec un président de la République exerçant une influence décisive dans la disqualification de certains candidats, pourrait ouvrir la voie à des contestations susceptibles de dégénérer, de créer des foyers de tension dans certains endroits du pays. Aujourd'hui, il n'est plus souhaitable de revenir à ce scénario.

La démocratie, c'est le respect des choix du peuple souverain, tels qu'exprimés dans les urnes. Des élections transparentes, justes et équitables, donnant les mêmes chances de succès à tous les candidats, constituent le gage de la stabilité et de la paix. Pour y parvenir, il faut, naturellement, instaurer un esprit de dialogue. C'est ce qui paraît, il me semble, le meilleur moyen d'épargner à notre pays, des tensions inutiles.

Joachim MBANZA

**Gagner.**  
 A partir de 30 FCFA de consommation par jour.  
 (P. 20)

**Celstel lance la carte de recharge de 200 F Cfa.** (P.2)



Mgr Louis Portella Mbuyu,

président de la concertation citoyenne du Pool

### Le rendez-vous tant attendu de Kinkala aura bel et bien lieu

«*Cette rencontre sera un haut lieu où les filles et fils du département du Pool vont vider leurs rancunes, leurs haines et leurs différends...*», a dit Mgr Portella. (Page 4)

Droit de réponse du  
 Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire  
 (P.5)

### S.N.D.E

#### (SOCIÉTÉ NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU)

**L'eau de la S.n.d.e est une eau potable et traitée selon les normes de l'O.m.s**

(P.7)

### TÉLÉPHONIE MOBILE

Celstel ouvre deux nouvelles agences commerciales à Pointe-Noire



Mme Fernande Dekambi coupant le ruban symbolique. (P.2)

### Publi-info

## Anguios

**Nganguia-Engambé «La République Mâ»**



Anguios Nganguia-Engambé présentant les symboles de sa candidature. (P.P 8-9)

*La Semaine Africaine souhaite à ses lecteurs une joyeuse fête de Pâques*

TÉLÉPHONIE MOBILE AU CONGO

# Celtel lance la carte de recharge de 200 FCfa

Soucieuse des conditions de vie de ses clients et pour leur permettre de rester en contact permanent avec leurs proches, à travers le monde entier, et aussi, tenant compte de leur pouvoir d'achat, la société Celtel Congo vient de lancer un nouveau produit: la carte de recharge de 200 F. Le lancement officiel de la nouvelle carte, la moins chère existant sur le marché congolais, a eu lieu, mardi 27 mars 2007, à la Direction Commerciale de Celtel Congo, à Brazzaville. Au cours d'une cérémonie présidée par M. Antoine Pamboro, Directeur Général de Celtel Congo, en présence de MM. Aboubakar Coulibaly, Directeur Marketing, Alain Kahasha, Directeur de ventes, et d'autres membres du comité directeur de Celtel Congo.

Depuis son implantation en République du Congo, la société Celtel tient à apporter sa contribution au développement socio-économique du pays. Son souci constant reste celui d'améliorer les conditions de ses nombreux clients, qui à ce jour, s'élèvent à plus de 740 000. Pourquoi la carte de recharge de 200F? Présentant cette carte au public, M. Aboubakar

Coulibaly a dévoilé les principales raisons qui ont poussé Celtel Congo à réaliser cette nouvelle performance, à savoir: «faciliter l'accès à la communication au plus grand nombre de nos clients, surtout les moins nantis; rendre nos produits accessibles au plus grand nombre de clients (jeunes, adolescents); apporter un élément de différenciation concurrentielle significative de la marque sur le marché; maintenir notre

position de leader sur le marché congolais de la téléphonie-mobile; continuer de rendre «La vie en mieux» à nos clients». Les caractéristiques de cette nouvelle carte de recharge se révèlent fort avantageuses, pour tout client de Celtel: plus abordable, en termes de prix ou d'achat, très pratique, facile à utiliser, à tout moment. Le moins que l'on puisse dire est que cette innovation est, jusqu'ici, sans égal, et valait bien la peine, pour un réseau de télécommunications qui, chaque jour, évolue de merveille en merveille, sinon d'innovation en innovation. Celtel Congo est la première société de télécommunications à avoir introduit la carte de 500F et, aujourd'hui, celle de 200F. Pour cet opérateur, leader de la téléphonie mobile au Congo, tous les clients, indépendamment de leur pouvoir d'achat, doivent



Aboubakar Coulibaly prononçant son mot de circonstance.

pouvoir accéder aux services de communications qu'il offre. Surtout à ce jour où son réseau assure la plus grande couverture nationale, avec 103 localités, dont les trois dernières en date sont: Okiene dans le Pool, Tongo dans la Cuvette et Liranga dans la Likouala. Ainsi, le réseau Celtel jouit d'une couverture de 77%, sur l'ensemble du territoire national.

Autrement dit, l'objectif visé par le lancement de



La nouvelle carte de 200 F Cfa

cette nouvelle carte de recharge de 200F, est d'amener les clients à dépenser peu, très peu. La carte de recharge de 200F est disponible, depuis le jour de son lancement. Chacun peut la trouver chez son revendeur habituel. Comme tout le monde peut le constater et le dire, Celtel Congo s'active, en permanence, à l'amélioration de ses services, afin de répondre, pleinement, aux attentes de ses centaines de milliers de clients. «Celtel, la vie en mieux!».

## Celtel ouvre deux nouvelles agences commerciales à Pointe-Noire

La chaleur torride, qui s'est abattue samedi 31 mars 2007 sur la ville de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, n'a pas dissuadé Celtel Congo de procéder à l'inauguration officielle de deux nouvelles agences commerciales. Ces agences dites de proximité, appelées aussi «walkin», ont été implantées dans les arrondissements 3 Tié-Tié et 4 Loandjili. Elles ont été inaugurées tour à tour par M. Victor Bayonne, Administrateur-Maire de l'arrondissement 3 Tié-Tié et Mme Fernande Dekambi, Administrateur-Maire de l'arrondissement 4 Loandjili. En présence de plusieurs personnalités dont le Directeur Général de Celtel Congo, M. Antoine Pamboro, et le Directeur Marketing, M. Aboubakar Coulibaly. Puis, de nombreux clients de Celtel qui ont, également, rehaussé, par leur présence, l'éclat de ces cérémonies.

L'agence de Tié-Tié est située face au marché Savon et celle de Loandjili, face à l'hôpital de Loandjili. Pour Celtel Congo, tout client doit bénéficier de la même qualité de service, des mêmes standards que ceux délivrés par les agences centrales (Brazzaville, Pointe-Noire centre-ville) et ce indépendamment de son lieu d'habitation. D'où tout le sens de l'ouverture de ces deux

nouvelles agences commerciales de proximité. Dans son mot de circonstance, M. Aboubakar Coulibaly, Directeur Marketing de Celtel Congo a, tout d'abord, remercié tous les invités, puis rassuré les clients de Celtel de ces deux arrondissements. «Je peux vous assurer, d'ores et déjà, que vous serez reçus, informés, assistés, servis dans les mêmes conditions et avec le même professionnalisme qu'à l'agence du centre-



L'agence commerciale de Tié-Tié.



L'agence commerciale de Loandjili.



Mme Fernande Dekambi coupant le ruban symbolique.

ville... N'hésitez pas à venir vers nous avec des requêtes ou même des plaintes....», a-t-il affirmé.

L'implantation de ces agences conforte l'engagement de Celtel Congo d'être toujours proche de ses clients et partenaires.

Les deux Administrateurs-Maires ont remercié la société Celtel Congo de cette initiative qui la rapproche davantage de leurs administrés et qui permettra aux clients de faire des écono-

mies en temps et en argent.

Ces deux cérémonies se sont terminées dans une ambiance festive agrémentée par des danses traditionnelles.

**Heures d'ouverture et de fermeture de ces deux agences**

**Agence de Tié-Tié:** Face au marché Savon  
Heures d'ouverture:  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

**Agence de Loandjili:** Face à l'hôpital de Loandjili  
Heures d'ouverture:  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

3ème circonscription électorale de Ouenzé (Brazzaville)

Adolphe Mbou-Maba au chevet des populations du quartier 56

Dans le cadre du module «quartier propre» de son projet d'assainissement des quartiers 56 et 57, le député de la 3ème circonscription de Ouenzé, Adolphe Mbou-Maba, a procédé, le 29 mars 2007, à la remise officielle de 5 poussettes et 72 fûts en guise de poubelle publique, aux responsables des zones et blocs du quartier 56 ainsi qu'aux responsables des écoles publiques et privées et des confessions religieuses. Il a aussi remis une brouette, des râtaux, des pelles, des bottes et des gants à la mutuelle Kouélé-Kouélé. La cérémonie de remise de ce don a eu pour cadre, l'école des Trois Martyrs de Ouenzé, en présence des députés Potignon Ngondo, Venance Mania et Jean-Baptiste Yvon Moussa-Moukama, ainsi que le président du quartier 56, David Likibi.



Adolphe Mbou-Maba (au milieu)

La remise de ce don, qui s'inscrit dans le cadre des projets retenus lors de la grande concertation intitulée: le «mbongui», initiée par Adolphe Mbou-Maba, s'est déroulée dans une ambiance festive de pré-campagne électorale. Les populations en liesse du quartier 56 ont réservé un accueil enthousiaste à leur député qu'ils ont surnommé «Iguoué». C'est sous un tonnerre d'applaudissements que le député a fait sa rentrée dans l'enceinte de l'établissement scolaire où se déroulait la cérémonie, en compagnie de ses invités, sous l'animation musicale de l'orchestre Nouvelle Image de Ouenzé. Dans son allocution de circonstance, le président du quartier 56, David Likibi, a précisé que ce projet d'assainissement qui rentre dans sa phase d'exécution vient compléter la liste des projets qui ont déjà été réalisés par le député Adolphe Mbou-Maba. «Il s'agit du projet de formation qualifiante: module coif-

ture et esthétique, projet conduit auto, réhabilitation des latrines et appui en dotation des tables-bancs au C.e.g Conférence nationale, dotation en mobiliers de bureau et matériels didactiques dans les établissements scolaires du quartier 56 et 57, le nivellement des avenues principales et secondaires, l'assistance mutuelle et financière auprès des responsables de zones, des blocs et aux populations les plus démunies», a-t-il dit. Par ailleurs, il a invité l'ensemble des habitants du quartier 56 à protéger ce qu'ils ont déjà obtenu et ce qu'ils vont devoir obtenir. «Par ce geste, le quartier réserve son attachement en la personne du député Mbou-Maba», a-t-il affirmé. Face à la population, Adolphe Mbou-Maba a exprimé sa satisfaction et a circonscrit le sens de son geste. «Il faut dire que c'est un vieux projet. Nous avons des pousse-pousses, des tonneaux, afin de cons-

crétiser ce que nous avons appelé quartier propre. Le tout sera remis aux responsables du quartier et avec le comité qui a œuvré et qui mérite nos remerciements, selon un programme qui sera établi, les pousse-pousses passeront pour ramasser les ordures», a-t-il indiqué. En proposant ce projet, Adolphe Mbou-Maba a dit qu'il n'est pas venu éliminer ce qui existe déjà. «Certains d'entre vous sont abonnés à des O.n.gs de ramassage des ordures. Nous avons bien voulu, à travers ce projet, donner la chance à ceux qui n'ont pas la possibilité de payer un peu plus cher là-bas, de se débarrasser de leurs ordures. Je crois que c'est peut-être facile à dire, difficile à faire mais, nous avons l'espoir que tout le monde est associé et tout ira pour le mieux. Le comité va continuer de travailler, afin de parer à toutes les insuffi-

sances éventuelles, pour que, dans les délais raisonnables, soit un projet crédible», a-t-il souligné. Revenant sur le compte de la paroisse évangélique de Ouenzé, Yokissa Fidèle s'est dit satisfait de cette initiative du député. «Notre ville, en général, et notre quartier, en particulier, sont très sales. Il y a beaucoup de sachets partout, à travers les avenues et ruelles. Cette initiative de Mbou-Maba est, donc, très bonne pour rendre notre quartier plus propre et digne de ce nom. Elle mérite d'être encouragée par tous les habitants du quartier 56. Nous ne pouvons que nous réjouir pour ce don fait à notre paroisse, à des écoles, des blocs et des zones de notre quartier», a-t-il souligné.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Publi-Info

Etienne KOULAKOUMOUNA

Candidat indépendant aux législatives de 2007  
Candidat du peuple, le rassembleur

A la suite de la rencontre qu'il a eue avec les populations de sa base, faisant l'objet d'un contrat de confiance, en date du 21 mars 2007, Etienne KOULAKOUMOUNA, Economiste, enseignant-chercheur et entrepreneur, annonce sa candidature aux élections législatives de 2007, dans la troisième circonscription de Moundali, à Brazzaville.



Etienne Koulakoumouna

**Symbole politique:** la cloche (symbole du rassemblement et de l'éveil pour un idéal commun)  
**Ideologie politique:** socialisme libéral  
**Combat politique:** chômage, pauvreté, insécurité, exclusion, injustice sociale, mauvaise gouvernance, violence à l'égard des femmes, mauvais traitement des personnes âgées et des retraités, ségrégation, etc.

**Projet social:** éducation à la créativité

**Qualités majeures:** rigueur, respect, écoute, dialogue  
Le candidat prône la visibilité et la lisibilité de son action politique auprès de la population.

Il saisit cette occasion, pour lancer un vibrant appel à l'ensemble de la population de sa circonscription de bien vouloir se faire enregistrer, au moment venu, afin de le voter, massivement, pour lui assurer une victoire incontestable, dans la paix.

La cloche de la conscience nationale a sonné. Elle convie tous les citoyens de la circonscription à se rassembler autour d'Etienne KOULAKOUMOUNA, candidat du peuple, le rassembleur qui fait le consensus, pour une nouvelle dynamique politique et pour un réel progrès social au Congo. «Vive la démocratie!»

Elections législatives: 3ème circonscription de Moundali (Brazzaville)

Modeste Massoumou, «Ya Modé», le candidat de l'espoir et du renouveau

La quarantaine révolue, Modeste Massoumou a décidé de s'engager, pour la première fois en politique, en représentant, notamment, sa candidature à la députation, comme candidat indépendant, dans la 3ème circonscription électorale de Moundali qui regroupe les quartiers 47, 48 et 49 de Brazzaville. Il est sûr de l'emporter dans cette circonscription qui, selon lui-même, lui est presque acquise. Le futur candidat est un homme d'affaires.

Le programme politique du candidat indépendant Modeste Massoumou touche, entre autres, aux questions liées à l'assainissement des quartiers, le bien-être de la population, la réouverture des fontaines publiques, l'éclairage public de sa circonscription et la réhabilitation des marchés. «Je m'emploierai, aussi, à assurer la gratuité des soins aux personnes du troisième âge, pendant une période de 5 mois», a-t-il fait savoir. Lorsqu'on lui demande pourquoi il se lance en politique, Modeste Massoumou répond sans ambages: «J'ai pensé que je pouvais apporter beaucoup aux populations de ma circonscription. Les habitants de ma circonscription savent que j'ai déjà entrepris beaucoup d'activités en leur faveur. Je pense que si elles me font confiance, en m'accordant leurs suffrages, je pourrais être la meilleure personne pour défendre leurs intérêts». Devant le dévouement et la

générosité que les populations de sa circonscription lui ont témoignés, afin qu'il se présente comme leur candidat aux législatives prochaines, Modeste Massoumou a exprimé sa satisfaction et entend œuvrer pour une citoyenneté active et donc participative. Pour les habitants des quartiers 47, 48 et 49, cela ne fait l'ombre d'aucun doute: «Il est leur candidat. La chance de Moundali, la réponse à une forte demande de la population», comme on aime à le dire là-bas. «La motivation est que je suis d'abord fils de ce quartier. C'est en témoignage de cette reconnaissance et de là où j'ai grandi que je me suis présenté, parce que j'ai quelque chose à faire dans ces trois quartiers. Je pense qu'il est temps que je mette ce que je pense être capable de faire au service de cet arrondissement», a-t-il précisé. Modeste Massoumou se présente, donc, comme le candidat de l'espoir et du renou-



Modeste Massoumou

veau qui envisage d'améliorer le cadre de vie des populations, dans sa circonscription, en prenant en compte les problèmes quotidiens des citoyens qui ont soif de changement. Par anticipation, le candidat a exprimé, d'ores et déjà, sa joie et sa reconnaissance pour les suffrages très nombreux que les populations vont lui accorder. «Nous gagnerons. Ce sera une victoire partagée. Vous pouvez me faire confiance. Je n'avais pas d'ambition politique, au départ. Ce sont les populations des quartiers 47, 48 et 49 qui sont venues me chercher. Je

vous le dis sincèrement. Ceci, en raison d'un nombre d'actions, d'activités que je mène dans mon arrondissement, en tant que simple citoyen. Les populations ont déclaré qu'elles ont eu des députés ici, mais qui sont restés totalement indifférents à leurs problèmes», a-t-il affirmé. Actuellement, le futur candidat indépendant aux élections législatives se mobilise avec toute son équipe de campagne pour mener, au moment opportun, sans injures et invectives, une campagne apaisée et respectable.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Presse

Le nouveau numéro de VISION POUR DEMAIN est sur le marché

**Thème abordé:**  
«Si la Conférence Nationale Souveraine m'était contée.... reste les actes»

En vente à:  
Brazzaville: Burostock, Papyrus, Hacleddick  
Pointe-Noire: Maison de la presse.

Tel.: 663.18.03 / 532.24.33

Etoile d'Or Internationale de la Qualité Trophée BID Genève 2005

*Vous êtes: une Entreprise, une Administration, une Organisation internationale, une Profession Libérale, un Particulier...*

Chaque jour qui passe vous interpelle, au regard de nombreux événements qui exigent, de votre part, une solution rapide et efficace. Vous cherchez une entreprise fiable et compétitive pour effectuer vos expéditions (plis, documents, colis, déménagement)

\* Vous avez un pli urgent qui doit être remis dans un délai très court sur une destination au Congo ou à l'international

\* Vous souhaitez une solution complète du type: dédouanement, stockage, conditionnement, livraison

Vous voulez transférer une somme d'argent  
**GX International apporte les solutions adéquates à ces défis avec:**

Pointe-Noire	Rond-point Kassai
Dolisie	Face Hôtel Bayonne
N'kayi	Route de l'aéroport
Impfondo	Vers le marché Bakanzi
Ouessou	Av. Marien Ngouabi
Oyo	Rond-point ex-O.N.P.T
Pokola	Non loin du marché
Bouansa	Arrêt gare routière
Madingou	Arrêt gare routière

**La Force d'un Réseau NATIONAL:** 10 agences, à travers le pays  
**INTERNATIONAL:** Afrique, Europe, Amérique, Asie...  
La Traçabilité des envois & la Rapidité des livraisons  
Bordereau d'expédition remis au client/Bordereau de livraison remis au destinataire.  
Contactez le Service Commercial BRAZZAVILLE: «un seul Numéro à votre écoute»: (242)550.10.87  
Un simple appel téléphonique pour organiser l'enlèvement de vos expéditions à votre bureau ou votre domicile, et suivre vos envois livrés, en mains propres, au destinataire.  
Agences: Brazzaville  
1, av Foch, face Mairie centrale centre ville  
28, rue Ankou/croisement avenue Marien Ngouabi, Talangai

**GX INTERNATIONAL**  
«Toujours 1er»  
Partenaire de Monex Delta  
transfert d'argent

Résurgence des assassinats crapuleux à Madzia!

Le feu des assassinats crapuleux ne semble pas s'être réellement éteint dans certaines localités situées sur le C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan), dans le département du Pool. En effet, du sang, beaucoup de sang, a coulé, encore, à Madzia où une bande de cinq anciens combattants ninjas, à la tête de laquelle se trouvait un certain Foro, réputé pour sa grande cruauté dans cette localité, a tué un usurier qui répondait au nom de «Tata Mouanga». La scène s'est déroulée, il y a quelques semaines. Après l'avoir tué, ces assassins ont trimbalé son corps jusqu'à la rivière Madzia, où ils l'ont enfoui sous les pierres. Ils sont allés au domicile de leur victime où ils ont procédé à une fouille minutieuse, emportant la bagatelle somme de 1.500.000 F Cfa. Deux semaines avant ce crime, le sinistre Foro avait abattu, à bout portant et en plein marché, M. Bantsimba, un boucher, et un vendeur de vin de palme, M. Pascal. Avait-il des antécédents fâcheux avec ses deux autres victimes? Qu'importe! Informé, le tristement célèbre Bimbakambaka, un autre ex-combattant ninja, s'est mis aux trousses de la bande des cinq meurtriers de l'usurier Tata Mouanga. Il a mis la main sur eux. Arrêtés, Bimbakambaka les a ligotés, exposés sur la place du marché, en public, et demandé aux habitants de la localité de les achever. Personne n'a osé s'exécuter. Prenant «ses responsabilités», il les a, lui-même, criblés de balles, au niveau des jambes et interdit à quiconque de verser des larmes. Trois de ces bandits, dont Foro, ont succombé à leurs blessures. Ce dernier, à Mindouli, les deux autres, à Madzia. Quant aux deux derniers, ils sont dans le coma, leurs jours seraient en danger. Voilà, les habitants de Madzia ne sont toujours pas en paix. Ils sont pris, comme en otage, par les anciens combattants ninjas qui y font régner leur loi, en toute impunité. Il faut dire qu'avec environ 5.000 habitants, Madzia, commune rurale, ne compte ni gendarme, ni policier, encore moins un poste militaire. Alors, ce sont les ex-combattants ninjas qui assurent l'ordre public, sous la férule de Bimbakambaka, qui serait un frère cadet du pasteur Ntumi, le président du C.n.r (Conseil national de la république).

Pris la main dans le sac au C.h.u de Brazzaville!

Tous les garde-malades qui passent la nuit, à la belle étoile, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, dormaient profondément, quand, dans la nuit du dimanche 1<sup>er</sup> au lundi 2 avril 2007, vers 1h00 du matin, s'est créée une certaine bousculade. Et pour cause. Un garde-malade, n'ayant pas, totalement, fermé ses yeux, avait maille à partir avec un gaillard. Subtilement, celui-ci a tenté de faire main basse sur son téléphone portable, mais il l'a pris la main dans le sac, comme on dit. Réveillés par le bruit, d'autres garde-malades ont aidé à maîtriser le voleur de téléphone portable. Ce dernier a été livré aux responsables du C.h.u, puis remis, plus tard, aux mains de la police. Ce solide gaillard n'en était pas, semble-t-il, à son premier coup. Quelques minutes plus tôt, il aurait été aperçu, arpentant les chambres des malades où trois téléphones portables ont disparu. Leurs supposés propriétaires l'ont prié de les leur restituer. En vain.

La femme qui échappa à la gueule d'un crocodile

Il ne s'agit pas du titre d'une nouvelle ou d'un film de fiction, mais d'une femme résidant au Plateau des 15 ans, un quartier de l'arrondissement 4 Mougali qui, samedi 31 mars 2007, a échappé à la gueule d'un caïman, au bord de la rivière Djoué, vers le quartier la Fougère, à Makélékélé, dans l'arrondissement 1 de Brazzaville. Le retour implacable des canicules et la pénurie d'eau dans les robinets de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), l'ont poussée à s'y rendre, avec son bébé, pour laver son linge. Elle s'est retrouvée seule, étrangement, à cet endroit du Djoué, ne sachant pas que les habitants du quartier La Fougère l'ont déserté, parce qu'un crocodile y fait des apparitions épisodiques, ces dernières semaines. Cette situation n'a pas retenu son attention. Quelques instants plus tard, le crocodile a surgi et a emporté la bassine qu'elle avait laissée au bord de la rivière. Heureusement, la femme avait repris dans ses mains, le bébé qui s'y trouvait. C'est un jour de chance pour elle. Informé, le chef du poste de police du pont du Djoué a instruit le chef du quartier La Fougère d'installer une pancarte interdisant la baignade en ce lieu devenu dangereux, à cause de la présence de grands reptiles.

Elle plaide, auprès du chef de l'Etat, pour le sport scolaire et universitaire!

Une lectrice, Mlle M. Raïssa, résidant à Mouyondzi, un district du département de la Bouenza, ne voyant pas l'avenir du sport congolais en rose, a estimé s'adresser au président Sassou Nguesso, par l'intermédiaire de notre journal. Voici ce qu'elle écrit: «Monsieur le président de la République, sauvez l'O.n.s.s.u (Office national des sports scolaires et universitaires), s'il vous plaît! Des talents cachés sommeillent dans tous les départements du Congo. Ils n'attendent qu'à être détectés et promus. Plus tard, ils feraient la fierté du sport congolais. Qu'on ne croit pas que c'est seulement dans les quatre communes urbaines que le bon grain sportif existe. Veuillez faire en sorte que les finales départementales de l'O.n.s.s.u aient lieu cette année, et que s'en suivent les finales nationales. Veuillez donner des ordres au Ministre des sports pour que les Jeux de l'O.n.s.s.u soient relancés, qu'ils retrouvent leurs lettres de noblesse... En tout cas, Monsieur le président de la République, nous vous savons très sportif et espérons, à partir de cette année, la relance des Jeux de l'O.n.s.s.u». Espérons que le cabinet présidentiel lui répondra.

Mgr Louis Portella Mbuyu, président de la concertation citoyenne du Pool

Le rendez-vous tant attendu de Kinkala aura bel et bien lieu

Le président du comité préparatoire de la concertation citoyenne des ressortissants du département du Pool et évêque du diocèse de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, a tenu une conférence de presse sur la situation de ce département, vendredi 30 mars 2007, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville. Durant treize mois, a-t-il laissé entendre, lui et ses confrères évêques, NNSS Ernest Kombo et Anatole Milandou, avec l'appui des personnes ressources ont travaillé, avec patience, en vue de la consolidation du processus de paix dans le département du Pool. A l'issue de ses différentes rencontres, le comité préparatoire a arrêté comme dates les 28 et 29 avril 2007, à Kinkala, pour la tenue de la concertation citoyenne des ressortissants du Pool.

Le comité préparatoire de la concertation citoyenne des ressortissants du département du Pool a eu plusieurs contacts avec le président de la République, le premier ministre, le pasteur Ntumi et bien d'autres personnalités politiques et responsables politico-administratifs du Pool. Tous ont exprimé, d'une manière ou d'une autre, le sentiment profond de voir la paix être rétablie, définitivement, dans le Pool. C'est pourquoi, la concertation peut, maintenant, se tenir. «Cette rencontre sera un haut lieu où les filles et fils du département du Pool vont vider leurs rancunes, leurs haines et leurs différends. En dehors des natifs du Pool, elle se fera sous le regard des sages et personnalités d'autres départements», a déclaré Mgr Louis Portella Mbuyu.

Le conférencier a, en outre, demandé que «Dieu bénisse ce chemin de la paix choisi par les filles et fils du département du Pool. Nous sommes dans un pays et nous avons besoin d'être intégrés à la vie de la nation. Et c'est donc, ce troisième scénario qui a été le parti pris choisi par le comité préparatoire de la concertation citoyenne des ressortissants du Pool. Donc, en même temps que nous avons ce but général qui consiste à mettre un terme à la situation dramatique du Pool, nous avons, donc, un objectif spécifique, c'est la concertation citoyenne des ressortissants du Pool», a-t-il indiqué. Rappelons qu'un millier de participants et d'invités sont attendus à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, où aura lieu la concertation. Pour

Congo-réinsertion

Prise en charge de 214 ex-enfants soldats

241 ex-enfants soldats (136 garçons et 78 filles) ont été pris en charge par le projet de «Prévention et réinsertion d'enfants impliqués dans les conflits armés» en République du Congo dans son volet «réinsertion socio-économique», exécuté à Sibiti, Dolisie, Nkayi, Gamboma, Owando dans les départements respectifs de la Lékoumou, du Niari, de la Bouenza, des Plateaux, de la Cuvette et celui de Brazzaville. Ce projet arrivé à son terme, a également permis la prise en charge de 652 enfants vulnérables, soit 430 garçons et 222 filles dans le volet «Prévention contre le recrutement dans les groupes armés», expérimenté à Mbandza-Ndounga (département du Pool) et dans les villages de Mounkomo et Kimouanda (département de la Bouenza). (A.c./i)



Mgr Louis Portella Mbuyu

les modalités pratiques, notamment l'inscription et les droits de participation, les personnes concernées peuvent se rapprocher du comité préparatoire, à Brazzaville.

Alain Patrick MASSAMBA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94  
CCP 9.991 85 B Paris

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

**Président:**  
Mgr Jean Gardin  
Préfet apostolique de la Likouala  
**Vice-président:**  
Mgr Anatole Milandou,  
Archevêque de Brazzaville  
**Directeur de Publication:**  
Joachim MBANZA

**Secrétaire de rédaction**  
Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 668.24.72  
**Saisie&Montage (PAO):**  
Atelier La Semaine Africaine

**Service Commercial:**  
Brazzaville :  
Tél. 666.39.69/664.00.47  
Pointe-Noire: Tél. 553.16.93  
**Impression:**  
Imprimerie Saint-Paul

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place  
3 mois: 8.400 F Cfa  
6 mois: 16.800 F Cfa  
1 an: 33.600 F Cfa  
**Expédié par la Poste:**  
3 mois: 11.500 F Cfa  
6 mois: 23.000 F Cfa  
1 an: 46.000 F Cfa

Autres pays d'Europe et d'Afrique:

3 mois: 52 Euros  
6 mois: 95 Euros  
1 an: 190 Euros

Asie et Amérique:

3 mois: 55 Euros  
6 mois: 100 Euros  
1 an: 200 Euros

France et Afrique francophone:  
3 mois: 48 Euros  
6 mois: 90 Euros  
1 an: 180 euros

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Annonce

L'imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service commercial.

Les Attachés commerciaux près le Directeur Général  
Blaise BIKINDOU  
Tel: (242) 560.39.11  
ou 666.43.09  
Benoît A.K.  
MIAKALOUBANZA  
Tel: (242) 525.35.17  
Le Directeur Général  
Tite BAVEDILA  
Tel: (242) 544.12.28

Centre Culturel Russe de Brazzaville et RACUS - (Centre Russo-Africain des Services Universitaires) vous invitent

AU SALON EDUCATIF  
LES ETUDES EN RUSSIE

10-11 Avril 2007

OUVERTURE OFFICIELLE

10 AVRIL, A 16h 00

Médecine générale;  
Médecine dentaire, Pharmacie  
(en russe, en français)  
Sciences Informatiques,  
Télécommunications,  
Management, Agronomie  
et plus de 500 spécialités  
dans les filières  
d'Ingénierie, des Sciences  
économiques et humaines

Il est temps de découvrir la Russie

Adresse au Congo: Centre Culturel Russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral (à côté de Score) Centre-ville Brazzaville, BP. 2021  
Tel/fax 81-19-22, port. 664-62-95, e-mail: chechin\_v@mail.ru

OFFICE CENTRAL DE RACUS: Russie, Saint-Pétersbourg,  
197022, Quai de la rivière Karpovka, 13, office 28.  
Tel./Fax: +7 (812) 234-49-36 Email: education@racus.ru

RACUS WWW.EDURUSSIA.RU

# Droit de réponse du Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire

S'étant senti mis en cause dans un article publié dans notre édition n°2682 du vendredi 30 mars 2007, en page 4, et intitulé: «Justice et économie: insécurité judiciaire, facteur de fuite des capitaux et de désinvestissement», Henri Ballard, procureur général près la Cour des comptes et de discipline budgétaire a, en guise de droit de réponse, fait publier la lettre qu'il a adressée à Georges Akiéra, procureur général près la Cour suprême, sur le cas de Jean-Marie Aniélé, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire. Voici l'intégralité de cette lettre.

N°028/CCDB/PG

**Brazzaville le 29 mars 2007**

Le Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire du Congo  
A Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême du Congo

*Monsieur le Procureur Général,*

Le 26 mars 2007, le Procureur Général près la Cour Suprême saisisait, par courrier n°092/PJ/CS/PG-CAB, le Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire du Congo, de manière peu élégante, irrégulière et intéressée. L'objet de cette saisine est d'annihiler les mesures conservatoires prises en vue d'éviter la fuite pressentie de Balou et son installation définitive en France, la sortie d'Aniéle, pour aller brouiller les pistes pouvant servir d'enquête sur un compte du Port Autonome de Pointe-Noire ouvert en France dont il est seul gestionnaire.

Les susnommés, susceptibles d'être traduits devant les juridictions financière et judiciaire, pour faux et usage de faux, inobservation de la réglementation en matière de passation des marchés de l'Etat, détournements de deniers publics, aliénation illicite des biens de l'Etat, etc, font l'objet d'enquête à notre Parquet Général.

Le Procureur Général près la Cour Suprême, sollicité par les intéressés, a tenté, vainement, d'obtenir auprès du Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, en date du 14 et 19 mars 2007, leur élargissement. Il nous a demandé, mais alors de manière insistante et pressante, de les recevoir au point même de me déposer une supplique (demande de mesure de grâce), alors que préalablement le 12 mars 2007, au téléphone, lorsqu'il voulait me rencontrer, à ma question de savoir l'objet de sa visite à mon bureau, il avait nié qu'il n'intervenait pas pour Aniélé qu'il ignorait de nom et de fonction. Il m'a supplié de les recevoir au bureau ou à mon domicile, (curieuse culture dans la justice congolaise qu'un magistrat, pour des personnes faisant l'objet d'enquête qu'il les reçoive, sans les avoir convoqués, et à son domicile).

Devant l'inflexibilité du Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, et pour contourner la difficulté, le Procureur Général près la Cour Suprême qui avait déjà rassuré ses visiteurs, et pour parvenir à concrétiser sa promesse aux concernés, a emprunté une voie juridique sans issue. Malheureusement, les dispositions légales invoquées ne concernent que la procédure devant la Cour des Comptes et non devant la Cour de Discipline Budgétaire ou les juridictions répressives ordinaires, oubliant que les missions et rôles du Ministère Public,

à ce niveau, sont analogues à ceux du Procureur de la République.

Le Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire est même interrogatif. Qui apprend le droit à qui? Qui enseigne la procédure à qui? Ce serait une offense à l'intelligence illustrée que le Procureur Général près la Cour Suprême, hasardeusement, s'érige en donneur de leçon aux autres praticiens du droit.

Il est évident que devant des intérêts et l'honneur, chacun y va de son angle d'analyse juridique. Or, Dieu nous enseigne les vertus cardinales de la vie et nous préserve contre les intérêts de la chair, sinon nous nous laisserons doucement dériver au gré des circonstances.

Les intéressés qui promettent tout à tous, m'ont contacté en vain, par plusieurs personnes, jusqu'à même celles résidant en France, pour me supplier, par des voies tribales, amicales et parentales. C'est ainsi que, pour les perméables aux promesses illicites, et devant la fermeté légitime du Procureur Général près la Cour des Comptes, ils ne devaient qu'être en proie à des tourments (promesses faites, l'honneur en jeu et l'humilité rejetée) et de tirer raison par toutes ficelles infructueuses.

Le Procureur Général près la Cour Suprême oublie royalement qu'il a, en face de lui, son «ancien» dans la magistrature, et ancien dans la fonction de Procureur Général près la Cour Suprême que Monsieur Georges Akiéra occupe, aujourd'hui. Mais, une tradition, qui fige plus qu'elle n'éclaire les voies de l'avenir, est funeste. Autant, donc, le dire d'emblée, car le miroir que nous tend notre société nous rappelle, d'ailleurs que la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire qui vient de s'installer, espoir en linéaire de la Nation, du Chef de l'Etat, des organisations financières internationales qui en ont, d'ailleurs, fait une conditionnalité, cette Cour a une culture judiciaire nouvelle, culture qui n'entend plus pérenniser dans la justice: le laxisme; la corruption; le copinage; les interventions; la justice aux ordres; la peur; mais, plutôt, l'éthique, la crainte de Dieu.

Cette Cour doit évoluer et s'adapter aux mœurs de la société et que c'est seulement en continuant ainsi, au rythme nouveau, forcément plus soutenu qu'imposent les mœurs, les comportements financièrement délictueux, que la Cour des Comptes sera fidèle aux attentes du Président de la République, Président du Conseil Supé-



Henri Ballard

rieur de la Magistrature, aux citoyens de la République. Elle ne doit rien en faveur aux délinquants financiers.

Pour illustration, le courrier que le Procureur Général près la Cour Suprême adresse à Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes, pour élargir son protégé Aniélé, est déjà, le 26 mars 2007, communiqué à celui-ci et qui saisit, pour publication, le 27 février 2007, le Directeur Général du journal «La Rue Meurt», un jour avant que le Procureur Général près la Cour des Comptes, normalement destinataire privilégié, reçoit le même courrier. Jean-Marie Aniélé qui couvait à Brazzaville la prise de cette décision, appelle son acolyte, à Pointe-Noire, Monsieur Abaraka, délégué du Contrôleur Général au Port Autonome de Pointe-Noire, de mettre le champagne au frais, tout en lui disant: Qu'est-ce que Ballard peut faire?

Ces faits, qui dénotent, de manière irréfutable, les rapports perlés, communicationnellement et constitutionnellement délictueux et délictueux entre le Procureur Général près la Cour Suprême, Monsieur Georges Akiéra et Jean-Marie Aniélé, détruisent la noblesse de la justice. Le Procureur Général près la Cour des Comptes n'est pas agressif à l'intention des bons gestionnaires, il ne veut pas être un problème, mais une solution. Il ne reste, aux uns et aux autres, qu'à porter les couleurs de la probité morale avec celle de la bonne gestion.

Vouloir mettre une «chape de plomb» sur le rôle du Procureur Général près la Cour des Comptes, garant de l'ordre public, financier et économique, c'est vouloir asphyxier l'économie du pays et entraver l'action du Gouvernement. Privilégier la sortie du territoire national des présumés auteurs des infractions à la loi pénale ou à la réglementation financière au détriment de l'ordre public trouble, c'est inédit pour un Procureur Général près la Cour Suprême et c'est ainsi qu'un adage nous enseigne: «Les tabous ne sont pas toujours là où on croit les trouver».

Si chacun invente le fil à couper le beurre, on ne s'en sortira pas et nous assisterons au k.o, sinon, on se prendrait, soi-même, les pieds dans le tapis. Et si, pour un rien du tout ou un intérêt égoïste et que devant les auteurs dévastateurs des fonds et biens de l'Etat, on peut les encourager en criant: *hardi les gars*, l'insécurité juridique et judiciaire risque de s'installer et la toge n'aurait servi que de victime expiatoire.

D'ailleurs, si nous étions tentés de n'en rien faire, nous serions rappelés à l'ordre, un

jour, par le Président de la République, par la société et par cette coïncidence si bien venue et vécue dans le procès de la CCA qui se déroule dans les juridictions judiciaires, l'un des prévenus, pièce maîtresse étant en fuite, par la complaisance des magistrats de l'ordre judiciaire, cela fait obstacle au bon déroulement de ce procès.

*Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême,*

Nous savons, donc, où est le chemin. La Cour n'a de sens que si elle est utile à l'Etat, à la Nation et non aux délinquants, tout comme les fonctions dont nous sommes revêtus n'ont de la valeur et efficacité que pour l'intérêt de la Nation. Privilégions-nous la Nation ou les délinquants?

Evitons, donc, de collectionner les erreurs au risque de nous sentir très mal dans nos baskets de Procureur Général près la Cour Suprême, car la toile de destruction de la Justice se tisse par là.

*Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême,*

J'ai pris l'option de me mettre en ordre de bataille contre les délinquants financiers et économiques et la thèse de Messieurs Jean-Marie Aniélé et Abaraka, aidés par certains magistrats qui promettent les élargir à leur niveau, disons-nous, cette thèse, qui consiste à dire: que pourra faire Ballard, seul, devant cet océan de mafieux et magistrats véreux, ne peut toucher barre.

*Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême,*

Dans cette bataille, je ne suis pas seul. Nous sommes trois: Dieu; le Président de la République et le Procureur Général près la Cour des Comptes.

Ainsi, la leçon à tirer est qu'en société, il vaut mieux ne pas se fabriquer des hypothèses sans lendemain et que lorsque vous êtes prétendument à la sommité, gardez-vous de distribuer des coups à tous ceux qui sont sur votre passage, car, si un jour, vous devriez descendre, ce sont les mêmes personnes que vous croyiez inférieures en poste que vous, que vous allez rencontrer. Alors, à quel traitement ne serez-vous pas soumis de leur part!

Nous disons plus haut que les tabous ne sont pas toujours là où on croit les trouver, ayons la modestie comme première de nos qualités et ne soyons pas comme ceux qui, devant la fortune, sautent comme les veaux à l'engrais. D'abord, qu'insinue le Procureur Général près la Cour Suprême, dans son idée d'harmoniser les textes de la Cour des Comptes à ceux des juridictions judiciaires entre les quatre chefs de juridictions, Cour Suprême et Cour des Comptes, par concertation?

Par prémonition à votre réponse, Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême, vous voudriez qu'il vous soit conféré davantage la suprématie, la hiérarchie que vous clamez à corps et âme que vous vous êtes octroyées, mais à quelles fins? Pour annihiler intempestivement les actes et décisions de la Cour des Comptes, pour satisfaire des intérêts inavoués, pour paraître, s'offrir inopinément le pouvoir d'intervenir pour le copinage, les amitiés en se cachant derrière la loi. Monsieur le Procureur

Général près la Cour Suprême, à ce stade, nous ne sommes compétents que dans l'interprétation de la loi et non dans la modification de celle-ci. Mais, la Nation, le Président de la République ne sont pas dupes et non plus le Parlement, même si les demandes d'avis des projets de lois passent par la Cour Suprême, c'est la même culture que votre Aniélé qui cherche des faux et usage de faux sur les décrets signés du Président de la République, lorsqu'on lui adjoint un contreseing de son Directeur Comptable et Financier alléguant que cela n'est pas de la conditionnalité souhaitée par les bailleurs de fonds (curieuse et maladroite idée, que les bailleurs de fonds qui prônent la transparence et la bonne gouvernance, refusent la double signature).

Le Président de la République nous avait taxés de magistrats véreux, mais pour nous, Ministère Public près la Cour des Comptes, nous sommes fiers de ne pas appartenir à cette culture et nous fuyons d'en être contaminés. Nous sommes une entité différente avec une culture différente, alors ne cherchons pas, de force, des alliances judiciaires contre nature. Les lois portant organisation et fonctionnement des Cours des Comptes des pays environnants comportent, au moins deux ordres de juridictions judiciaire et financière ou trois ordres:

- Judiciaire (Cour Suprême, Cours d'Appel et les juridictions de première instance);
- Administratif (Conseil d'Etat, Cours d'Appel Administratives, Tribunaux Administratifs);
- Financier (Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, Chambres Départementales des Comptes).

Ne perdons pas de mémoire, Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême. Le Procureur Général près la Cour des Comptes, historiquement, restitue les faits qui ont amené la Cour des Comptes à être illicitement réinsérée au Pouvoir Judiciaire dont vous tirez profit aujourd'hui. Un projet d'une nouvelle Constitution dans lequel le peuple, exaspéré par les détournements, appelle de tous ses vœux à la mise en place d'une juridiction plus coercitive que celles existantes, en matière économique et financière: la Cour des Comptes.

En 2001, les membres de cette juridiction sont connus dont le Procureur Général, Ballard. Cette Cour des Comptes, dans le projet de Constitution, est une institution ne faisant pas partie du Pouvoir Judiciaire et par ordre hiérarchique venait après la Cour Constitutionnelle et avant le Conseil Economique et Social. Après, contre toute attente, des délégués au Dialogue National sans Exclusive, qui en avaient ainsi décidé la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire a été réintégré au Pouvoir Judiciaire, par le comité dit de toilettage, dans sa composition hybride et qui, pour se justifier, a évoqué, en violation des règles élémentaires du principe de la souveraineté du peuple, l'existence d'une loi ancienne instituant un seul et unique ordre de juridictions en République du Congo.

Or, en vertu de la loi fondamentale, une loi ancienne ne peut supplanter un projet de Constitution qui est la volonté du peuple souverain qui

décide de changer les normes juridiques de son pays. L'esprit de cet acte volontaire, redoutant déjà à cette époque la fermeté du Procureur Général près la Cour des Comptes, selon certaines informations reçues, cet acte qui a consacré la force de l'erreur sur la logique du droit, portant ainsi le germe polémique entre la Cour Suprême et la Cour des Comptes, sur la hiérarchisation des d'eux juridictions, idée que le Procureur Général près la Cour Suprême a perpétué par ses réquisitions, lors de l'installation des membres de la Cour des Comptes, est venu greffer l'épiderme des membres de la Cour des Comptes déjà connus et c'était, pour ainsi, tenter de diluer intensément et sciemment la Cour des Comptes dans sa portée institutionnelle et protocolaire, par haine de la présence, au sein de cette institution, d'un de ses membres.

La mission dévolue à ce comité de toilettage aurait dû, simplement, se limiter à la lexicologie et syntaxe du texte du projet de Constitution qui lui avait été présenté, que de violer ostensiblement l'article 3 de ce projet ou de la Constitution actuelle du 20 janvier 2002. L'article 134 de la Constitution, dans le même esprit d'idée ou haine, a été violé par loi 19-99 du 15 août 1999, les dispositions constitutionnelles étant celles-ci: «La Cour Suprême, la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, les Cours d'Appel et les autres juridictions sont créées par les lois organiques qui fixent: leur organisation, leur composition et leur fonctionnement».

Or, contrairement aux dispositions de l'article 134 de la Constitution, une loi est prise pour la Cour Suprême, alors que la Cour des Comptes, pour la réduire, et ce en violation de l'article ci-dessus cité, partage la même loi que les autres juridictions.

Aussi, cette anomalie constitutionnelle qui ne pouvait être qualifiée d'erreur en bémol ne devrait pas permettre de penser et dire au comité de toilettage, le don d'être cynique, d'avoir une main de fer dans un gant de velours et à la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, le don de se gêner, d'être réduite et livrée à une collection d'humiliations et de s'en indigner lors de son installation par la Cour suprême, le 7 mars 2005. C'est grâce à son allocation éclairée, qui a remplumé le moral des membres de la Cour des Comptes qui ne ressemblaient, désormais, qu'à un lion de la fable ou à ces mouches qu'on a enfermées dans un bocal et qui n'ont plus à faire que de s'entrechoquer.

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, a précisé la place de la Cour des Comptes dans l'ordre des organes constitutionnels de la République à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la conférence des structures gouvernementales chargées des droits de l'homme dans l'espace francophone.

*Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême,*

La dévolution du pourvoi des arrêts de la Cour des Comptes à la Cour Suprême n'insinue pas un lien de subordination administrative et judiciaire entre les deux juridictions. D'ailleurs, la rédaction de la loi 19-99 du 15 août 1999 précitée accuse beaucoup d'imperfections, par la faute,

(Suite en page 6)

(Suite de la page 5)

justement, de ceux-là même qui, pour rédiger un projet de loi, ne font pas appel aux éminents juristes, mais plutôt opèrent des choix par copinage, fraternité, amitié dans le seul sens de procurer aux siens, les perdiems et au bout du rouleau, on se retrouve avec des lois imparfaites. Les délibérations des assemblées des Cours d'Appel sont immédiatement transmises au bureau de la Cour Suprême, par le Procureur Général près la Cour d'Appel. Le Bureau de la Cour Suprême peut les modifier dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice. Les règles émanant du bureau de la Cour Suprême sont transmises à l'assemblée générale de la Cour d'Appel par le Procureur Général près la Cour Suprême.

Les délibérations de l'assemblée générale du Tribunal de Grande Instance et les autres juridictions de Première instance sont, sans délai, transmises au Président de la Cour d'Appel et aux Procureurs Généraux près ces Cours. Cependant, les dispositions des articles 20 et 21 de la loi 19-99 du 15 août 1999 ne font pas obligation de transmission des délibérations de l'assemblée générale de la Cour des Comptes au bureau de la Cour Suprême. Cela dénote, explicitement, la non subordination ou hiérarchisation de la Cour des Comptes à la Cour Suprême. Par la démonstration ci-dessus faite sur la nature hétérogène des deux juridictions, les dispositions dont vous faites état s'étiolent d'elles-mêmes et présentent une peau de chagrin.

En définitive, le procureur Général près la Cour Suprême du Congo a excédé ses limites et est venu barboter dans la mare de la Cour du Procureur Général près la Cour des Comptes, en voulant, par cette intervention, annihiler les mesures conservatoires prises contre les fossoyeurs des caisses de l'Etat. Le soleil n'étant pas au rendez-vous, son plumage mouillé nécessite qu'il batte fort ses ailes pour se sécher. Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême, il ne nous reste qu'à vous souhaiter bonne collaboration, mais à distance, dans la complémentarité, comme l'exigent les textes dans tous les pays qui ont les Cours des

*Le Procureur Général près la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire*  
Henri BALLARD

## P.c.t (Parti congolais du travail)

### Adhésion des députés Sylvestre Ossiala et Rigobert Maboundou

Les députés Sylvestre Ossiala, ancien responsable du R.d.r (Rassemblement pour la démocratie et la république), le parti dirigé par le général Raymond Damase Ngollo, et Rigobert Maboundou, ancien secrétaire général de l'U.r (Union pour la république) dirigée par Benjamin Bounkoulou, ont rejoint le P.c.t (Parti congolais du travail). C'est la conséquence des différends qui les ont opposés à leurs partis respectifs.

**D**éputé de la circonscription unique de Mfoati (département de la Bouenza), Rigobert Maboundou, ancien secrétaire général de l'U.r, était entré en dissidence avec la direction de son parti, en créant un cou-

rant des rénovateurs. Son adhésion au P.c.t suppose qu'il a définitivement tourné la page de l'U.r. Député R.d.r de la troisième circonscription électorale de Talangaï, à Brazzaville, Sylvestre Ossiala n'était plus sur la

blée nationale. Dans les milieux proches du pouvoir, cette entrée au P.c.t des deux députés, a été vivement saluée. «*Ils ont pris le chemin du P.c.t, à la suite du vote de la loi sur les partis politiques. Ceci dessine un nouvel avenir pour le pays. Nous pensons que d'autres intellectuels suivront ces jeunes économistes chevronnés*», laisse-t-on entendre. Pour les observateurs de la politique nationale congolaise, l'entrée de ces deux députés au P.c.t ne surprend guère. Car, souvent, dans les discours de certains responsables des partis proches du



Rigobert Maboundou



Sylvestre Ossiala

même longueur d'onde que la direction de son parti. Le R.d.r a, en effet, rompu son accord avec le P.c.t et a rejoint l'opposition. Ce que le député de Talangaï n'a pas apprécié et, restant fidèle à la majorité actuelle, il a choisi d'adhérer au P.c.t. Signalons que les deux députés admis au P.c.t, sont, également, des amis et des collègues enseignants à l'Université Marien Ngouabi. L'un, Sylvestre Ossiala, en économie pétrolière et l'autre en économie. Ils sont, aussi, collègues au niveau de la commission économie et finances à l'assem-

pouvoir, Sylvestre Ossiala et Rigobert Maboundou sont toujours bien appréciés, pour leurs analyses et leurs interventions. Signalons qu'en dehors des deux députés, huit autres personnalités ont été admises au P.c.t, parmi lesquelles Pierre Michel Nguimbi, ministre de l'enseignement technique et professionnel qui a ainsi quitté le Club 2002, l'association politique créée par Willy Nguesso et qui est devenu un parti politique.

Pascal-AZAD DOKO

## Eric-Pressing Nettoyage à sec

### PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: \* Brazzaville  
rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,  
ex-station d'essence Rodriguez

### ERIC-PRESSING

#### ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

#### PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe  
Tél. 82.01.35 - B.P.: 14897

**Chaque mardi et chaque  
vendredi, j'achète La Semaine  
Africaine, mon journal  
préfér.**

**S.N.D.E (SOCIÉTÉ NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU)**

# L'eau de la S.n.d.e est une eau potable et traitée selon les normes de l'O.m.s

Comme dans tout pays au monde, l'eau est une denrée alimentaire de première nécessité. Sa fourniture normale, régulière et permanente constitue, pour les consommateurs, un soulagement, un apaisement et une résolution fondamentale de leurs problèmes de base. Mais, aucun peuple ne peut vivre, ni se développer sans eau, surtout quand celle-ci n'est pas potable. Au Congo, l'entreprise publique habilitée dans la fourniture de l'eau potable est la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau). Cette société qui, depuis des décennies durant, couvre les besoins des populations congolaises, en matière d'eau potable, une eau traitée selon les normes établies par l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé).

Parmi les missions dévolues à la S.n.d.e, figure celle qui consiste à apporter l'eau potable sinon à faciliter l'adduction tant dans les centres urbains que dans les zones rurales, même les plus reculées. Ainsi, malgré la présence de certaines structures concessionnaires héritées de l'administration coloniale, cette société s'évertue tant mieux que mal à satisfaire ses consommateurs. Mais, l'eau de la S.n.d.e continuera-t-elle de couler vraiment dans les robinets et recouvrer la confiance de ses consommateurs? Surtout que depuis des mois, à cause de l'épidémie de choléra qui sévit, dangereusement, au Congo, l'eau de la S.n.d.e n'est plus réputée bonne, pour bon nombre de consommateurs, qui, eux, préfèrent, désormais, l'eau minérale, pour se mettre à l'abri de certaines perturba-

tions alimentaires et digestives. L'eau, c'est la vie, dit-on, souvent. Faire couler l'eau dans les robinets avec un traitement préalable et approprié, demeure la tâche et le devoir des services de la S.n.d.e. Car l'eau qui est une denrée précieuse et un facteur important du développement, est aussi un instrument de lutte contre la pauvreté. Elle participe à l'éradication de plusieurs maladies d'origine hydrique, notamment le choléra, la bilharziose, et le ver de Guinée.

Une eau potable se reconnaît à ses exigences de potabilité qui varient selon plusieurs critères, mais le plus important de ces critères reste le niveau de développement, qui permet de fournir aux consommateurs une eau propre, saine et toujours bien traitée. Ceci est un objectif majeur pour la S.n.d.e qui tient à mettre à la disposi-

tion de ses consommateurs une eau qui n'est pas source de maladie et qui ne menace pas du tout leur santé. C'est dans cette dynamique que la S.n.d.e se préoccupe de garantir sans cesse au moins dans le secteur qui est le sien, le bien-être des populations.

Outre les mesures et moyens de contrôle et de traitement d'eau fixés par l'O.m.s, la S.n.d.e dispose des niveaux guide S.n.d.e, en matière de Ph, turbidité et chlore résiduel de l'eau, par exemple Ph: NG-SNDE; Turbidité: NG-SNDE; Chlore résiduel NG-SNDE 0,3 mg/l. Pourtant, toutes les installations et les éléments chimiques qui accompagnent le traitement et la qualité de cette eau nécessitent d'importants investissements. Ce qui devrait être un vrai souci pour les pouvoirs publics; l'entreprise, elle-même, et, bien sûr, les consom-



Le président Denis Sassou Nguesso appréciant l'eau d'un robinet de la S.n.d.e

mateurs à qui cette eau est destinée. Toutefois, en dehors de l'eau

de surface qui reste jusqu'ici l'apanage de la S.n.d.e, les populations se servent et se

ressourcent, également, en eau souterraine, recueillies à partir des forages industriels. C'est le cas dans la ville de Pointe-Noire et, d'ici peu, dans les quartiers périphériques de Brazzaville. A la différence des eaux de surface recueillies dans les robinets de la S.n.d.e, ces eaux sont de très bonne qualité physico-chimique parce qu'ayant subi une épuration naturelle des terrains traversés, et elles n'ont besoin que d'un traitement de désinfection. Tout ceci redonne à la Société nationale de distribution d'eau sa notoriété d'antan et lui permet de rester fidèle face à ses objectifs, de s'occuper du problème d'eau dans les grands centres urbains.

Aujourd'hui encore plus qu'hier, la S.n.d.e ne veut ménager aucun effort pour augmenter ses capacités de production, densifier son réseau de distribution, étendre sa déserte en eau potable et aussi, améliorer au jour le jour la qualité de ses services afin de fournir une eau de bonne qualité à ses nombreux consommateurs. D'ailleurs, dans plusieurs ménages, l'eau de la S.n.d.e reprend à faire progressivement le bonheur de ses consommateurs. Pourvu que son traitement ne trouble plus ceux qui aiment bien cette denrée alimentaire!

## Bulletin d'analyse bactériologique (valeurs moyennes)

		Normes O.m.s
- Germes totaux sur Gelose nutritive à 37°C	0/100ml	0-30 /100ml
- Coliformes totaux sur Mac Conkey Agar à 37°C	0/100ml	0/100ml
- Streplocaques fécaux sur Gelose de Barnes et Slanetz à 37°C	0/100ml	0/100ml
-Bactérie Sulfite réductrices sur milieu Simmons en milieu ambiant	Négatif	Négatif

**Observation :** Eau répondant aux normes de potabilité exigée par l'O.m.s.

## Bulletin d'analyse bactériologique

**Nature de l'échantillon:** Eau traitée  
**Lieu de prélèvement:** 20 points du réseau de Brazzaville  
**Date et Heure d'arrivée de l'échantillon:** 28/03/2007 à 7h00  
**Date et Heure du début d'analyse:** 28/03/2007 à 8h30  
**Lieu d'analyse:** Laboratoire S.n.d.e

Analyse par méthode d'utilisation des flacons à usage unique de bouillon P/A avec M.U.G à la température ambiante

Réaction	Résultat
Pas de changement de couleur après 24h	Négatif pour les coliformes totaux

**Observations :** Eau répondant aux normes bactériologiques de potabilité exigées par l'O.m.s.

## Bulletin d'analyse sommaire physico-chimique

**Nature de l'échantillon:** Eau traitée

**Lieu de prélèvement:** 20 points du réseau de Brazzaville

**Date et Heure de prélèvement:** 28/03/2007 à 7h00

**Date et Heure de début d'analyse:** 20/03/2007 à 7h55

**Lieu d'analyse:** Laboratoire S.n.d.e Brazzaville

Paramètres	Unités	Valeurs moyennes mesurées	Normes O.m.s
PH		7,39	6,5 - 8,5
Température	°C	28,8	12 - 30
Turbidité	NTU	2,34	0 - 10
Couleur	mg/l Pt.Cob	0	15
Odeur		Largement chlorée	Sans
Saveur		Sans	Sans
T.A	mg/l	0	
T.A.C	mg/l	20	
THt	mg/l	20	
Fer total	mg/l	0,27	0,1 - 0,3
Cuivre	mg/l	0,07	
Nitrites	mg/l	0,004	0,1
Nitrates	mg/l	6	25 - 50
Sulfates	mg/l	3	250
Phosphates	mg/l	0,37	
Matières en suspension	mg/l	3	
Chlore résiduel	mg/l	0,13	

**Observation :** Eau répondant aux normes de potabilité exigées par l'O.m.s.

Â,Â,Â, le PCT va-t-il mourir ou pas? Il nous faut sauver le PCT Anguios Nganguia-Engambé «La République Mâ», candidat aux élections législatives 2007, pour sauver le PCT, au Quartier 67 Talangai Le Vatican, sinon le PCT va mourir!

Candidat du PCT ou indépendant aux élections législatives 2007, Quartier 67 Talangai Le Vatican

A la Direction Politique du PCT de faire un choix! La base a, déjà, fait le choix. PCT ou indépendant hors PCT, nous sommes pour!

Lettre de Anguios Nganguia-Engambé  
«La République Mâ»  
Aux Talangaiens et Talangaiennes

Le 30 mars 2007

*Cher enfant,  
Cher jeune,  
Chère Madame, Cher Monsieur,  
Chers Amis,*

Dans deux mois auront lieu les élections législatives 2007. Elles seront, avant l'élection présidentielle, une échéance capitale pour notre pays et pour Talangai. Chacun le sait. Je consacrerai toute mon énergie à la réussite de la Mouance Présidentielle et à la défaite de l'opposition, dans notre circonscription, Quartier 67 Talangai Le Vatican. Mais, je souhaite et sollicite un mandat de député que j'assumerai avec passion, afin d'être un Député Ministre ou Ministre Député, si je le suis, bien sûr.

Je propose de passer le relais à Massa Ferréol, pour me succéder à l'Assemblée Nationale, ceci en accord complet avec Akilabi Apollinaire, avec lequel j'ai partagé tant de combats, Massa Ferréol, qui sera mon suppléant, et tous mes nombreux amis de Talangai. Pourquoi ce choix? J'ai été, toujours et constamment, avec la Mouance Présidentielle, pour les grands combats électoraux. Et avec le découpage des circonscriptions de l'arrondissement 6, je représente Talangai, depuis 1989. Périodes pendant lesquelles je réside à Talangai, fort de votre confiance sans cesse accrue, je mets toute ma force de conviction à être votre porte-parole, le défenseur de vos intérêts et de ceux de Talangai. Aujourd'hui, après 15 ans, j'aspire, toujours, à poursuivre le combat pour un monde meilleur et plus juste. Je souhaite le faire sous d'autres formes, d'un mandat électif et favoriser l'accès d'une nouvelle génération aux responsabilités. Or, Massa Ferréol est un suppléant expérimenté. L'amitié qui nous lie, l'expérience de nos actions communes me permettent de dire son efficacité, son sens des relations humaines, sa qualité d'écoute. Il rassemblera, dans la forte et originale tradition de notre boucle Nord de Talangai, des hommes et des femmes d'opinions différentes, qui ont Talangai au cœur.

Akilabi Apollinaire est très efficace, proche de vous, ancré sur le terrain, à la pointe de l'opposition locale. Massa Ferréol et Akilabi Apollinaire seront, à l'évidence, les mieux placés, pour combattre les exorbitances de l'opposition, dans notre circonscription du quartier 67 Talangai Le



Anguios Nganguia-Engambé «La République Mâ»

Vatican et dans le pays. Il y a danger, quand l'opposition veut faire main basse sur toute la boucle Nord de Talangai, malgré l'action qu'Anguios Nganguia-Engambé mène à Talangai. Le pire peut advenir quand menace le spectre, avec la maison sociale d'un Congo atlantiste, définitivement livré à la loi de l'argent, quand les injustices et discriminations déchirent le lien social.

Anguios Nganguia-Engambé «La République Mâ» est le seul à même de rassembler toutes les forces qui ont, en 2007, par un «non» massif de plus de 64%, dans notre circonscription du quartier 67 Talangai Le Vatican, traduit la prise de conscience d'un enjeu antilibéral majeur. Et, plus généralement, de rassembler, pour faire réussir à la Mouance Présidentielle de Denis Sassou Nguesso, en 2009, de plus de 95%.

Avec Anguios Nganguia-Engambé, à la tribune de l'Assemblée, votre voix, celle de Talangai, portera et sera entendue.

C'est fort de cette certitude que m'inspire l'expérience et dans le respect scrupuleux des convictions de chacun que je vous dis, Chers Talangaiens, Chères Talangaiennes, ma sereine confiance en l'avenir.

Vos idées sont les miennes, vos propositions et suggestions autour d'un plan social de développement socio-économique et culturelle de l'Arrondissement 6 Talangai Le Vatican, en général, et, en particulier, au quartier 67 Talangai Le Vatican avec la course à la montre. C'est cela, deux éléments qui constituent notre logo: «balai et montre».

J'annonce, par cette occasion, mon calendrier des descentes, rencontres, débats, pour recueillir, de nouveau, vos points de vue, à partir du 5 juin 2007, date butoir, pour visiter, officiellement, nos dix ambassades électorales du quartier 67 Talangai Le Vatican constituées de cinq membres par ambassades.

Notre arrondissement 6 Talangai Le Vatican à un devoir de tendre la main vers l'Etat et l'Assemblée Nationale, pour solliciter l'obtention d'un contrat urbain de cohésion sociale, pour l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers et favorisera l'égalité des chances, à travers des nombreuses actions engagées par la politique de l'arrondissement 6 Talangai Le Vatican, telle que:

- Développement économique: «PME et PMI»;
- Sécurité: «Baisse de la délinquance de voie publique»;
- Développement durable: «toit, emploi, cadre de vie de qualité».

Si je suis élu Député, je ne serais pas seulement le député celui du quartier 67 Talangai Le Vatican, mais plutôt un député de la République, en général, et, en particulier, celui de l'arrondissement 6 Talangai Le Vatican. Je pousserai l'Etat à faire de Talangai Le Vatican un arrondissement harmonieux et solidaire.

Mon action politique, au quotidien, vise à faire de Talangai Le Vatican, «l'arrondissement aux sept villages», un arrondissement moderne, d'harmonie, de cohésion et de mixité sociale, empreinte de générosité, d'ouverture et de dialogue.

N'oublions pas que rien ne peut se faire sans le soutien de l'Etat qui est partie prenante pour nos grands projets de l'arrondissement 6 Talangai Le Vatican.

L'intérêt général ne se décrète que par l'intelligence, le dialogue et la concertation que l'idée s'opère sur les lignées directrices qui feront que Talangai Le Vatican continuera sa progression, pour lui rendre toute la place qu'elle mérite. Pas besoin, pour y parvenir, de promesses illusoire, mais un langage de vérité, guidé par un seul souci de bâtir, toujours mieux, toujours plus loin, un arrondissement dans lequel coexisteraient richesse matérielle et culturelle, créativité, innovation et solidarité entre toutes les générations.

Fiers de ses idées des Talangaiens et Talangaiennes et de nos grands projets de l'arrondissement 6 Talangai Le Vatican, notre arrondissement 6 Talangai avancera.

Talangaiens et Talangaiennes, élisez vos représentants à l'Assemblée Nationale, soyez les acteurs de vos représentants dont Anguios Nganguia-Engambé «La République Mâ».

Je vous assure de mon entier dévouement.

Très cordialement à toutes et à tous.

Bien à vous.

Anguios NGANGUIA-ENGAMBE



# Anguios Nganguia-Engambé

## «La République Mâ»

Mon engagement politique dans la Campagne Présidentielle 2002, au sein du comité de soutien mis en place, pour soutenir la candidature de Monsieur le Président Denis Sassou Nguesso, au niveau de l'Arrondissement 6 Talangai Le Vatican, à mon fief et siège, au n°123, rue Loukolela, Talangai, Brazzaville.

Preuve des engagements politiques pour les grands combats de la réussite de la Mouance Présidentielle de Denis Sassou Nguesso, en 2002:



Anguios Nganguia-Engambé encadré par Ferréol Massa (à.g) et Appolinaire Akilibi



Anguios Nganguia-Engambé «La République Mâ» et ses amis européens qui soutiennent sa candidature.



Visite du candidat au siège du quartier 67 Talangai le Vatican.

ELECTION PRESIDENTIELLE  
DIRECTION COMMUNALE DE CAMPAGNE  
DU CANDIDAT Denis SASSOU NGUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

### DECISION N°001/EP/DCCCDSN DU 26/02/2002 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES COORDINATIONS DES COMITÉS DE SOUTIEN DE LA COMMUNE ET DES ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE BRAZZAVILLE

Le Directeur communal de campagne du candidat Denis SASSOU NGUESSO

- Vu la décision N°004/EP/CDSN du 18/02/2002 portant nomination des Membres des Directions de Campagne régionales, communales, des Arrondissements et des Districts.
- Vu les exigences d'une Campagne de proximité;

Décide:

Article 1er: Sont nommés Membres des Coordinations des Comités de Soutien de la Commune et des Arrondissements de Brazzaville, du Candidat Denis SASSOU NGUESSO, les personnalités dont les noms et prénoms suivent:

#### I/-COORDINATION COMMUNALE

- 1- Président de la Coordination locale: Gabriel OBA-APOUNOU
- 2- Vice-Président: François OLLANDZOBO
- 3- Secrétaire rapporteur: Albert MOUANDZA
- 4- Premier Membre : Madame NDEVOLLO née KOUMBA Philomène
- 5- Deuxième Membre: Basile ONDZE

#### II/- COORDINATIONS LOCALES

- A) -ARRONDISSEMENT N°1 MAKELEKELE
  - 6- Président de la Coordination locale : Claude Alphonse SILOU
  - 7- Vice-Président : Narcisse TSANA BANZOUZI
  - 8- Secrétaire rapporteur : Charles SAMBA-EPIEMY
  - 9- Premier Membre : Rebecca LOUBAKI
  - 10 -Deuxième Membre : Fernand LOUFOUA-NKENDA
- B) ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
  - 1- Président de la Coordination locale : BAYITOUKOU LOUYEBO
  - 2- Vice-Président : Hilaire MAYELA
  - 3- Secrétaire rapporteur : Félix NFINA
  - 4- Premier Membre : COSS NGOMA
  - 5- Deuxième Membre : Jean Pierre BASSADILA
- C) ARRONDISSEMENT N°3 POTO-POTO
  - 1- Président de la Coordination locale : Alexandre DENGUET-ATTIKI
  - 2- Vice-Président : Stanislas BOUYA
  - 3- Secrétaire rapporteur : Bernard BATANTOU
  - 4- Premier Membre : Samuel VOUNDANOU
  - 5- Deuxième Membre : Madame NIAMALO Henriette

#### D) ARRONDISSEMENT N°4 MOUNGALI

- I-Président de la Coordination locale : Jacques BOMBETE
- 2- Vice-Président : Hubert MBEH
- 3- Secrétaire rapporteur : Marcel NTADI MIKEMBI
- 4- Premier Membre : Pascal MOUASSIPOSSO MACKONGUY
- 5- Deuxième Membre : Gabriel MAYOULOU

#### E) ARRONDISSEMENT N°5 OUENZE

- 1 - Président de la Coordination locale : François IBOVI
- 2- Vice-Président : François LEKAKA
- 3- Secrétaire rapporteur : Gérard François YANDZA
- 4- Premier Membre : Madame Lyden Clarisse KOSSA
- 5- Deuxième Membre : Alain ONDONGO MOUMBETEKEY

#### F) ARRONDISSEMENT N°6 TALANGAI

- 1- Président de la Coordination locale : Rodolphe ADADA
- 2- Vice-Président : NGANGUIA ENGAMBE
- 3- Secrétaire rapporteur : ETOULA BELLON Norbert
- 4- Premier Membre : Pierre AKONDJO
- 5- Deuxième Membre : Christine ADIGUI

#### G) ARRONDISSEMENT N°7 MFILOU-NGAMABA

- 1-Président de la Coordination locale : Claude Ernest NDALA
- 2- Vice-Président : Maurice IKANI- OBAMBI
- 3- Secrétaire rapporteur : Gustave MALANDA
- 4- Premier Membre : Jean Pierre SAH
- 5- Deuxième Membre : Suzanne NDOLO

Fait à Brazzaville, le 26 février 2002

Gabriel OBA APOUNOU

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  
 DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOUILOU  
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
**N° 07/07 /MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF**

**ANNONCE LEGALE**

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P.: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
11.193 du 09.09.05	Parcelle 87bis Bloc / Section D Superficie 2.646,33m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	SAMBA Joseph
12.070 du 07.12.06	Parcelle 04 Bloc 74 Section CG Superficie 500m <sup>2</sup>	Koufoli	04 LOANDJILI	LISSASSI Marianne
13.071 du 07.12.06	Lot 01 Section BW Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Mongo Mpoukou	04 LOANDJILI	Société X-OIL
13.073 du 07.12.06	Parcelle 05 Bloc 62 Section Q Superficie 199,80m <sup>2</sup>	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	SATOUD Edouard Olivier
13.074 du 08.12.06	Parcelle 06 Bloc 210 Section L Superficie 433,16m <sup>2</sup>	La Base	01 LUMUMBA	MVOULOUPEKI Riche Prestone
13.078 du 08.12.06	Parcelle 35bis Bloc / Section F Superficie 659,37m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	POATY Fernand
13.079 du 08.12.06	Parcelle 17 Bloc 61 Section Q Superficie 199,80m <sup>2</sup>	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	LIASSOU ADJIBI
13.080 du 08.12.06	Parcelle 02 Bloc 11 Section BM Superficie 625m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	SAFOULA Lydie
13.081 du 11.12.06	Parcelle 12 Bloc 21bis Section CK Superficie 500m <sup>2</sup>	Mont Kamba	04 LOANDJILI	ONDONGO Hervé Christian et Enfants
13.083 du 11.12.06	Parcelle 245 Bloc / Section E Superficie 993,59m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	S.C.I. RIVERA GOLF
13.084 du 11.12.06	Parcelle 181 Bloc / Section E Superficie 459m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	S.C.I. RIVERA GOLF
13.085 du 11.12.06	Parcelle 65 Bloc / Section G Superficie 813,35m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	S.C.I. RIVERA GOLF
13.090 du 11.12.06	Parcelles 318, 319 Bloc / Section C Superficie 800m <sup>2</sup>	Zone Industrielle	01 LUMUMBA	GOUAMA KEKE Agnès
13.092 du 11.12.06	Parcelle 289 Bloc / Section C Superficie 500m <sup>2</sup>	Zone Industrielle	01 LUMUMBA	NGOUAKA Bonaventure
13.093 du 12.12.06	Parcelle 05 Bloc 72 Section BX Superficie 500m <sup>2</sup>	Côte Matève	03 Tié-Tié	MOSSELI Tania Aurelie
13.094 du 12.12.06	Parcelle 08 Bloc 72 Section BX Superficie 500m <sup>2</sup>	Côte Matève	03 Tié-Tié	MOSSELI Marcel Heritier
13.095 du 12.12.06	Parcelle 11 Bloc 63 Section N Superficie 500m <sup>2</sup>	Mpaka	03 Tié-Tié	MAHOUNGOU Eugène
13.096 du 12.12.06	Parcelle 07 Bloc 03 Section R Superficie 551m <sup>2</sup>	Grand Marché	01 LUMUMBA	Succession TCHIMBALA Norbert
13.097 du 12.12.06	Parcelles 24, 26 Bloc 36 Section U Superficie 700m <sup>2</sup>	Foucks	03 Tié-Tié	MBOUNGOU NGOMA
13.098 du 12.12.06	Parcelle 01 Bloc 47ter Sect. BP suite Superficie 600m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	TCHICAYA Vital Harry et VIMALIN Marie M.
13.099 du 12.12.06	Parcelle 02 Bloc 48bis Section BP Superficie 600m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	TCHICAYA Vital Kevin et VIMALIN MarieM.
13.100 du 13.12.06	Parcelle 99 Bloc 97 Section P Superficie 135m <sup>2</sup>	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	NGOUA Gilbert
10.754 du 26.04.06	Parcelle 64 Bloc / Section H Superficie 30.817,15m <sup>2</sup>	La Foire	01 LUMUMBA	MUNICIPALITE

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale  
 Pointe-Noire, 09 mars 2007  
 Inspecteur des impôts



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  
 DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOUILOU  
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
**N° 08/07 /MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF**

**ANNONCE LEGALE**

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P.: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
13.102 du 13.12.06	Parcelle 08 Bloc 09 Section M <sup>2</sup> Superficie 400m <sup>2</sup>	Tchimbamba	01 LUMUMBA	NGAMBOU Daniel
13.103 du 13.12.06	Plles 06 et 07 Bloc 04 Section BS Superficie 900m <sup>2</sup>	Aéro Club	01 LUMUMBA	MOUANDA Ernest
13.104 du 13.12.06	Parcelle 256 Bloc / Section J Superficie 500m <sup>2</sup>	Maison d'arrêt	01 LUMUMBA	NGOUOLALI You Elie Sylviane
13.105 du 15.12.06	Parcelle 04 Bloc 170 Section BM Superficie 750m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	NTOUNTA MALELA
13.106 du 15.12.06	Parcelle 04 Bloc 58bis Section BY Superficie 500m <sup>2</sup>	Côte Matève	03 Tié-Tié	ANDRE Marie Josée
13.107 du 15.12.06	Parcelle 02 Bloc 63 Section BY Superficie 500m <sup>2</sup>	Côte Matève	03 Tié-Tié	ANDRE Gabrielle
13.110 du 15.12.06	Parcelles 06, 07 Bloc 74 Section CG Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Koufoli	04 LOANDJILI	Gaston Marie Lucienne
13.111 du 15.12.06	Parcelle 01bis Bloc 60 Section AE Superficie 675m <sup>2</sup>	Siafoumou	04 LOANDJILI	MOUANDA MPEMBE Divine Ermelle
13.112 du 18.12.06	Parcelles 01, 04 Bloc 134 Sect. BP suite Superficie 1.500m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	GOKANA Yves Roger
13.113 du 18.12.06	Parcelle 09 Bloc 138 Sect. BP suite Superficie 400m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	GOKANA Yves Roger
13.114 du 18.12.06	Parcelle ? Bloc 2 CQ 309 Section BG Superficie 400m <sup>2</sup>	Mpaka 120	03 Tié-Tié	KIMENGA Sylvie
13.115 du 18.12.06	Parcelle 05 Bloc 37 Section M <sup>2</sup> Superficie 750m <sup>2</sup>	Tchimbamba	01 LUMUMBA	MAKOU LAMBA Guy Clem Junior
13.116 du 18.12.06	Parcelle 14 Bloc 42 Section R Superficie 486m <sup>2</sup>	Grand Marché	01 LUMUMBA	BESSOVI SOSSOU Rosalie
13.117 du 18.12.06	Parcelle 05 Bloc 32 Section BM Superficie 500m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	BESSOVI Etienne
13.118 du 18.12.06	Parcelle / Bloc / Section BN Superficie 576m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	BESSOVI Etienne
13.119 du 19.12.06	Parcelle 03 Bloc 09 Section BN Superficie 500m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	BIKIMA Marie Françoise
13.121 du 19.12.06	Plles 01, 02 Bloc 04 Section CJ Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Mont Kamba	04 LOANDJILI	GAMPIO Pauline
13.123 du 20.12.06	Parcelle 10 Bloc 05 Section AF Superficie 500m <sup>2</sup>	Siafoumou	04 LOANDJILI	MPA MOKOKO Reve-Seven
13.125 du 20.12.06	Parcelle 02 Bloc 184 Section L Superficie 480m <sup>2</sup>	La Base	01 LUMUMBA	MBEMBA NTAMA Flavien C.
13.127 du 20.12.06	Parcelle 01 Bloc 75 Section S Superficie 311m <sup>2</sup>	Maténdé	02 MVOUMVOU	DOUNIAMA OKANA Dochel
13.130 du 22.12.06	Parcelle 19 Bloc 84 Section AH Superficie 581,90m <sup>2</sup>	Makayabou	04 LOANDJILI	NGATSIBOU NGAMIBA Herman
13.133 du 20.12.06	Plles 05 ex 11 Bloc 130 Section BP Superficie 1.200m <sup>2</sup>	Warf	01 LUMUMBA	PENDINO Hubert

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale  
 Pointe-Noire, 12 mars 2007  
 Inspecteur des impôts



Semaine Sainte

# Benoît XVI invite à goûter le silence du samedi-saint

Benoît XVI a tenu l'audience générale, place Saint-Pierre, mercredi 4 avril 2007, sous un ciel gris menaçant, mais une température assez douce pour les quelque 20.000 visiteurs. Le pape a consacré sa catéchèse au sens de chaque célébration du triduum pascal.

**D**urant le Triduum pascal, a-t-il dit, en français, nous allons commémorer le combat entre la lumière et les ténèbres, entre la vie et la mort. Conscients de nos fautes, c'est dans ce contexte que nous devons nous situer, si nous voulons revivre avec profit ce Mystère qui est au cœur de notre foi. Quant au Jeudi Saint «la Messe chrismale met en lumière le don du sacerdoce ministériel par Jésus à son Eglise», soulignait le pape qui a présidé cette célébration, avec les prêtres de son diocèse, dans la matinée, à 9h30, en la basilique Saint-Pierre. «La Messe chrismale, a dit le pape, en italien, peut être considérée comme le prélude au Saint Triduum».

«Le Pasteur diocésain et ses plus proches collaborateurs, les prêtres, entourés du Peuple de Dieu, renouvellent les promesses formulées, le jour de l'ordination sacerdotale. Il s'agit, année après année, d'un moment de profonde communion ecclésiale», a souligné le pape.

«Le soir, a poursuivi Benoît XVI, nous revivons la Cène où le Seigneur a anticipé le sacrifice de sa vie, le don définitif de lui-même à l'humanité, et il nous a donné le commandement nouveau de l'amour». Commentant, en italien, le geste du lavement des pieds, le pape précisait: «Avec le lavement des pieds, se répète le geste avec lequel, ayant aimé les siens, Il les aima jusqu'à la fin (cf. Jn 13, 1) et laissa aux disciples comme leur signe distinctif cet acte d'humilité,

l'amour jusqu'à la mort. Après la Messe in Cena Domini, la liturgie invite les fidèles à s'arrêter en adoration du Très Saint Sacrement, en revivant l'agonie de Jésus au Gethsémani. Et nous voyons que les disciples ont dormi, laissant le Seigneur seul». Benoît XVI, actualisant le texte, expliquait: «Aujourd'hui, aussi, nous dormons souvent, nous qui sommes ses disciples. En cette nuit sainte du Gethsémani, nous voulons être vigilants, nous ne voulons pas laisser le Seigneur seul en cette heure; ainsi nous pouvons mieux comprendre le mystère du Jeudi Saint, qui englobe le triple don suprême du Sacerdoce ministériel, de l'Eucharistie et du Commandement nouveau de l'amour (agape)».

Le Vendredi Saint, «jour de pénitence, de jeûne et de prière, nous commémorons les événements qui vont de la condamnation à mort à la crucifixion du Christ», continuait Benoît XVI.

Dans son discours en italien, le pape s'est arrêté, aussi, sur le rôle de l'apôtre Judas Iscariote, en disant: «Dans la liturgie d'aujourd'hui, l'évangéliste Matthieu repropose, à notre méditation, le bref dialogue qui eut lieu, au Cénacle, entre Jésus et Judas. «Serait-ce moi, Rabbi?», demande le traître au divin Maître, qui avait annoncé: «En vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera» La réponse du Seigneur est lapidaire: «Tu l'as dit» (cf. Mt 26, 14-25). Saint Jean quant à lui, termine le récit de l'annonce de la trahison de Judas, avec quelques



Le Pape Benoît XVI

mots significatifs: «Il faisait nuit» (Jn 13, 30). Lorsque le traître abandonne le Cénacle, l'obscurité s'épaissit dans son cœur, c'est la nuit intérieure, l'égarément s'accroît dans l'âme des autres disciples, eux aussi, vont vers la nuit, alors que des ténèbres d'abandon et de haine, s'amoncellent sur le Fils de l'Homme, qui s'approche de la consommation de son sacrifice sur la croix». A propos de la pratique du Chemin de Croix, le pape précise: «Nous pourrions dire que la «Via Crucis» nous éduque, pour reprendre une expression de saint Léon le Grand, à «regarder, avec les yeux du cœur, Jésus crucifié, de manière à reconnaître dans sa chair notre propre chair» (Disc. 15 sur la passion du Seigneur). Et, c'est précisément là que se trouve la véritable sagesse du chrétien, que nous voulons apprendre, en suivant la Via Crucis, précisément, le Vendredi saint au Colisée». Le Samedi Saint est marqué par le silence, a souligné le pape, c'est le jour où la liturgie demeure dans le silence,

et le jour du grand silence, et les chrétiens sont invités à observer un recueillement intérieur, souvent difficile à cultiver à notre époque, pour mieux se préparer à la Veillée pascale».

«Lors de cette veillée, le voile de tristesse qui enveloppait l'Eglise sera rompu par le cri de victoire: le Christ est ressuscité, il a vaincu la mort pour toujours!», a rappelé Benoît XVI, qui a insisté sur la réalité de cette victoire pour le chrétien, en disant: «Le Mystère pascal, que nous revivons, en ces jours, demeure une réalité actuelle: aujourd'hui encore, par son amour, le Christ vainc le péché et la mort. Le mal n'a pas le dernier mot. Le triomphe final est celui du Christ! Si nous sommes disposés à souffrir et à mourir avec lui, sa vie deviendra notre vie. C'est sur cette certitude que repose et se construit notre existence chrétienne».

(Source: Agence Zenith)

1<sup>er</sup> anniversaire de la mort du Pr Detalmo-Pirzio Biroli, arrière petit-neveu de Pierre Savorgnan de Brazza

## Mgr Anatole Milandou a concélébré la messe de suffrage au Château Savorgnan De Brazza

**L**a célébration eucharistique marquant le premier anniversaire de la mort du Pr Detalmo-Pirzio Biroli, arrière petit-neveu de Pierre Savorgnan De Brazza, a été présidée par l'Archevêque de Udine, Son Excellence Mgr Pietro Brollo, et concélébrée par Son Excellence Monseigneur Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, accompagné de l'abbé Mesmin Prosper Massengo, son Vicaire judiciaire. La messe a eu lieu, vendredi 30 mars 2007, à 18 heures, en la chapelle S. Leonardus de Bratka Pago, au Château Savorgnan de Brazza. Mgr Anatole Milandou et l'abbé Mesmin Prosper Massengo sont rentrés, à Brazzaville, mercredi saint, 4 avril 2007, en début de soirée, par Air France. L'archevêque de Brazzaville a présidé la messe chrismale du jeudi saint, 5 avril 2007, à 10 heures, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. En effet, avec le transfert des restes de Pierre Savorgnan de Brazza et de sa famille, le rêve africain du Pr Detalmo Pirzio-Biroli (trente cinq ans d'Afrique), s'est réalisé.



Mgr Anatole Milandou s'entretenant avec Emanuela Ortis, à la sortie de la messe, au Château Savorgnan De Brazza.

Detalmo, passionné d'Afrique, amoureux du Congo-Brazzaville et des relations euro-africaines, a, profondément, partagé la vision de son oncle Pierre. En novembre 2006, à l'occasion de ses 91 ans d'âge, le Pr Detalmo avait eu, quatre mois, avant sa mort, une pensée particulière pour le lycée Pierre Savorgnan De Brazza...

Né à Brazza, dans le Frioul, en 1915, Detalmo Pirzio-Biroli a combattu le bon combat de la vie. Parmi les charges occupées, il a été Secrétaire particulier du Président du Conseil Parri. Conseiller du fondateur de l'Eni (Ente nazionale Idrocarburi), Enrico Mattei, en passant par le Conseil de l'Europe. Il a fortement œuvré pour la réussite du Plan Mars-

hall. Chef de division à la Direction générale au Développement, il a été, dix ans durant, Ambassadeur de la Commission européenne au Sénégal et au Mali. Conseiller économique du Chef de l'Etat sénégalais, Léopold Sédar Senghor, il a été consultant pour l'Afrique de diverses Agences spécialisées des Nations Unies. Auteur de plusieurs livres, à caractère anthropologico-culturel, parmi lesquels: «Africa Nera», Laterza, 1978; «Rivoluzione culturale africana», Laterza, 1979 (traduit en plusieurs langues); «Il Sahel», Sansoni Editore, 1986; «Aiuti allo sviluppo-Teorie e pratiche, opzioni e prospettive», Arcadia Editori, Modena, 1994. Le Pr Detalmo Pirzio-Biroli a également dispensé des cours de coopération internationale au développement et d'histoire de l'Afrique, aux Facultés de Sciences politiques de Trieste et de Gorizia, dans la Région Frioul. Qu'il repose en paix!

Médard SAMBA-TSINDA

Dimanche de Pâques C

## Le tombeau vide: condition d'avènement de la communauté chrétienne

Textes: Gn 1, 1-2,1; Gn 22, 1-13. 15-18; Ex 14, 15-15, 1a; Rm 6, 3-11; Lc 24, 1-12

Chers frères et sœurs,

La nuit de Pâques est la célébration du matin inaugurale de notre salut. Oui, en pleine nuit, nous célébrons un matin, car cette nuit est éclairée, non pas par le chœur des étoiles, mais par le Christ ressuscité, notre soleil levant, notre lumière. Parler du Christ ressuscité comme lumière, c'est reconnaître que le salut qu'il donne consiste à rassembler les enfants de Dieu dispersés. La lumière a pour fonction de rassembler, en un seul monde, ce qui est éparé. Déjà, dans le livre de la Genèse, un monde unifié surgit du chaos originel quand Dieu dit: «Que la lumière soit» (Gn 1, 3). Mais, le propre de la lumière est d'éclairer, de se manifester, sortir de soi. Et la croix de Jésus, en tant que lieu de sacrifice d'une particularité, est le symbole de l'universalité du salut. Jésus meurt, à sa particularité historique de l'homme de Nazareth, pour naître en figure de Christ, d'universel concret. C'est, ici, qu'il faut rappeler ces mots de la lettre aux Hébreux: «Nous voyons Jésus couronné de gloire à cause de sa passion et de sa mort. S'il a fait l'expérience de la mort, c'est, par grâce de Dieu, pour la salut de tous» (He 2, 9). L'abaissement du Christ dans son égalité avec le Père a permis la Résurrection, et le tombeau vide, l'absence du Christ au tombeau devient la condition d'avènement du corps de la communauté chrétienne: c'est la nouvelle création.

La compréhension de la résurrection, comme nouvelle création, nous permet de voir ceci: Dieu nous crée à chaque instant. Chaque minute de notre vie est déjà une minute de résurrection. Dans le livre de la Genèse, il est écrit que Dieu crée l'homme à son image. Créé à l'image de Dieu signifie créé selon le dessein, selon le projet divin. L'Homme est créé, à l'image de l'identité messianique, celle du Fils de l'Homme. L'histoire, sous sa désignation hébraïque, les *toledot*, les *engendremens*, consistera dès lors à réaliser effectivement cette création. Les six jours du commencement se déroulent tous suivant le même plan: projet, récit de ce qui a eu lieu dans l'existence, jugement, verset refrain, puis passage au stade suivant («et ce fut soir, ce fut matin, jour un, jour deuxième...»). Mais, pour l'oeuvre du septième jour le «refrain» est absent. Il n'y a pas «Et ce fut soir, ce fut matin, jour septième». Un sage d'Israël disait que Dieu a créé sept inaugurations (*hanoukot*). Il a inauguré six d'entre elles et a gardé la septième pour les générations futures. Ce jour attend le 8<sup>ème</sup>, jour du Messie, jour qui est en même temps le premier de la semaine nouvelle. Cela signifie qu'avant l'avènement du Christ, l'histoire de l'homme commence à la fin du sixième jour et se déroule dans un septième jour non encore achevé. Il s'est produit un affleurement, une préfiguration de cet achèvement, au temps de la sortie d'Egypte. L'oeuvre du septième jour est accomplie avec l'incarnation de Jésus. Et le 8<sup>ème</sup> jour, c'est le jour de la résurrection. On pourrait, donc, dire: «il eut un soir, il eut matin, jour septième», puis, passer au huitième jour, le jour de la résurrection. La résurrection de Jésus est du même ordre. Elle n'est pas une réanimation de cadavre. Le ressuscité n'est pas un mort qui redevient vivant: c'est un homme de chair et de sang qui passe (c'est la pâque) dans la gloire de Dieu, avec tout son être. Il est revêtu de la gloire même de Dieu, et il ne mourra plus. Ce passage ou cette pâque de Jésus est une création nouvelle. Nous pouvons alors dire qu'il eut un soir (le soir du vendredi saint), il eut un matin (l'aurore du jour de pâques) et ce fut le huitième jour, le premier jour de la semaine qui devient le huitième jour. Cela veut dire que pâques est le début d'une nouvelle semaine, d'une ère nouvelle qui s'impose. Avec Jésus ressuscité, un monde nouveau vient de naître, et nous naissons nous aussi.

Frère Claver BOUNDJA, Op

## ANNONCE

La 35<sup>ème</sup> assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo se tiendra, du lundi 16 au dimanche 22 avril 2007, à Brazzaville, sous le thème: «La question sociale au Congo: lutte contre la pauvreté».

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOULOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
N° 09/07/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

## ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et  
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P.: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
13.133bis du 21.12.06	Parcelle 05 Bloc 35 Section BL Superficie 432,40m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	MIALOUNGUILA Béatrice
13.135 du 21.12.06	Parcelle 19 Bloc 10 Section AD Superficie 600m <sup>2</sup>	Raffinerie	04 LOANDJILI	NGATSIBOU NGAMBA H.
13.138 du 20.12.06	Parcelle 132 Bloc / Section F Superficie 980m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	ASSAMA Serge Maixent
13.141 du 26.12.06	Parcelle 02 Bloc 166 Section L Superficie 500m <sup>2</sup>	La Base	01 LUMUMBA	ELENGA Jean Michel
13.142 du 26.12.06	Plles 05, 07 Bloc 247 Section CL Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Mont Kamba	04 LOANDJILI	LEBO Angès POUNGUI
13.143 du 26.12.06	Parcelle 15 Bloc 125 Section AF Superficie 400m <sup>2</sup>	Siafoumou	04 LOANDJILI	MAMENAMA Suzanne
13.144 du 26.12.06	Parcelle 08 Bloc 02 Section / Superficie 500m <sup>2</sup>	Loango	Dist. de HINDA	AMBEMBELE Pauline et Enfants
13.145 du 26.12.06	Parcelle 05 Bloc 32 Section S Superficie 317,17m <sup>2</sup>	Maténdé	02 MVOUMVOU	INDOMBA Frédéric
13.146 du 27.12.06	Parcelle 09 Bloc 57 Section AF Superficie 500m <sup>2</sup>	Siafoumou	04 LOANDJILI	ELION OBELATSA Magalie
13.148 du 27.12.06	Plles 17, 19 Bloc / Section G Superficie 600m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	GUEYE Elhadj Amadou
13.149 du 27.12.06	Parcelle 04 Bloc 43 Section AF Superficie 470m <sup>2</sup>	Siafoumou	04 LOANDJILI	Mme OPESSI née POH Léonie
13.150 du 28.12.04	Parcelle 04 Bloc 01 Section BP Superficie 953,64m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	MIRANDA Emilia Bijou Gracela
13.152 du 28.12.06	Parcelle 10 Bloc 107 Section BP Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	BASSOUKILA Rosalie
13.153 du 28.12.06	Plles 15x11,16x11bis Bloc 131 Sect. BP Super. 1.566,80m <sup>2</sup>	Côte Sauvage	01 LUMUMBA	PENDINO Audrey
13.155 du 28.12.06	Parcelle 11 Bloc 01 Section BW Superficie 500m <sup>2</sup>	Mongo Mpoukou	04 LOANDJILI	MBOULA Basile
13.156 du 29.12.06	Parcelle 07 Bloc 03 Section T Superficie 600m <sup>2</sup>	Mahouata	02 MVOUMVOU	NKONTA MOKONO Prosper
13.157 du 29.12.06	Parcelle 06 Bloc 25 Section Q Superficie 377m <sup>2</sup>	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	MAMADOU Sow
13.158 du 29.12.06	Parcelle 20 Bloc 20 Section BNB Superficie 400m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	KITSOUMOU MASSANGA T.
13.159 du 21.12.06	Parcelle 11qter Bloc / Section H Superficie 594,76m <sup>2</sup>	Foire	01 LUMUMBA	CASTANOU Alain Michel
13.162 du 03.01.07	Plles 6, 7 Bloc 374 Sect. AD suite Superficie 1.200m <sup>2</sup>	Raffinerie	04 LOANDJILI	LEBO Angès POUNGUI
13.163 du 03.01.07	Plles 3, 4, 13, 14 Bloc 09 Section AD 1 Superficie 4.800m <sup>2</sup>	Raffinerie	04 LOANDJILI	TAWFIK Mahmoud Ahmed
13.165 du 03.01.07	Parcelle 02 Bloc 10 Section AB Superficie 1.200m <sup>2</sup>	Songolo	04 LOANDJILI	Cheick Oumar NIANGADOU

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale  
Pointe-Noire, 14 mars 2007  
Inspecteur des impôts



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOULOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
N° 10/07/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

## ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et  
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P.: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
13.166 du 03/01.07	TERRAIN RURAL Superficie 11ha33are	Pointe Indienne	Dist. De Hinda	Famille Herbulot Boxe TCHICAYA
13.167 du 09.01.06	Parcelle 04 Bloc 86 Sect. AD suite Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Mbota Raffinerie	04 LOANDJILI	TCHIOUYIBA Michel
13.168 du 04.01.07	Parcelle 07 Bloc 06 Section BS Superficie 647,80m <sup>2</sup>	Tchimbamba	01 LUMUMBA	TSIKABAKA Lupey D.C.
13.168 du 04.01.07	Parcelle 34ter Bloc / Section F Superficie 1.180m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	ELION Jules
13.169 du 04.01.07	Parcelle 10 Bloc 374 Sect. AD suite Superficie 600m <sup>2</sup>	Plateau Hinda	04 LOANDJILI	MBOULA Basile
13.171 du 05.01.07	Parcelles 03, 08 Bloc 32 Section CG Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Koufoli	04 LOANDJILI	NZENGUE ITENGO Bilie
13.172 du 05.01.07	Parcelles 01, 02 Bloc 32 Section CG Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Koufoli	04 LOANDJILI	KAMBA Jean Pierre
13.173 du 05.01.07	Parcelle 01bis Bloc 05 Section AC Superficie 520m <sup>2</sup>	Raffinerie	04 LOANDJILI	LIU DE HUI
13.174 du 05.01.07	Parcelle 03 Bloc 52 Section R Superficie 265m <sup>2</sup>	Grand Marché	01 LUMUMBA	KENEM Daouda
13.175 du 05.01.07	Parcelle 12 Bloc 50 Section BM Superficie 500m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	DIHOUIDI Eugène
13.176 du 08.01.07	Parcelles 11, 13 Bloc 31 Section BM Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	TEMBO PIOULA Isaac Pascal
13.177 du 08.01.07	Parcelle 03 Bloc 49 Section N Superficie 500m <sup>2</sup>	Mpaka	03 Tié-Tié	EBANGUET OBILI Jean Bosco
13.179 du 08.01.07	Parcelle 363 Bloc / Section E Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	MABIALA NGUEMO et Enfants
13.180 du 08.01.07	Parcelles 19, 20 Bloc 79 Section AI Superficie 3.461,30m <sup>2</sup>	Makayabou	04 LOANDJILI	Eglise Evangélique du Congo
13.181 du 09.01.07	Parcelle 01 Bloc 68 Section X Superficie 300m <sup>2</sup>	Tié-Tié	03 Tié-Tié	ALOUNA NGUIE Emery Arsène
13.182 du 09.01.07	Parcelle 04 Bloc 68 Section X Superficie 150m <sup>2</sup>	Tié-Tié	03 Tié-Tié	ALOUNA NGUIE Emery Arsène
13.183 du 09.01.07	Parcelles 07, 08 Bloc 16 Section AB Superficie 1.687,50m <sup>2</sup>	Songolo	04 LOANDJILI	OKO Jean Cliff Davy
13.184 du 09.11.07	Parcelle 10 Bloc 44 Section AD Superficie 739,35m <sup>2</sup>	Siafoumou	04 LOANDJILI	ITOUA Ludovic
13.186 du 09.01.07	Parcelles 01 à 06 Bloc 18 bis Section / Superficie 3.000m <sup>2</sup>	Ndjéno	Dist. TCHIAMBBA-Zassi	NGOULA BOUANGA Eliane
13.187 du 09.01.07	Parcelles 70, 71 Bloc / Section F Superficie 1.944m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	ATTIE Ali
13.188 du 09.01.07	Parcelle 11 Bloc 05 Section BM Superficie 500m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	KAMA BOUNGOU Michaelle Diane
13.189 du 09.01.07	Parcelle 01 Bloc 03 Section / Superficie 3.500m <sup>2</sup>	Ndjéno	Dist. TCHIAMBBA-Zassi	KAMA Joseph

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale  
Pointe-Noire, 16 mars 2007  
Inspecteur des impôts



**TÉLÉPHONIE MOBILE AU CONGO**

**Avec Celtel, donne-toi la chance de gagner de nombreux lots!**

Jour après jour, Celtel Congo travaille pour améliorer les conditions de vie de ses milliers de clients, et donne à chacun la possibilité de tenter sa chance, de gagner de nombreux lots, de valeur. Chez Celtel, tout le monde peut gagner à tout moment. Désormais, dans toutes les 103 localités connectées par Celtel sur l'ensemble du territoire national, cette promotion allant du 10 mars au 10 avril 2007 fera le bonheur de plus de 740000 clients abonnés au réseau leader de la téléphonie mobile au Congo. C'est tout le sens de la PROMO «Gagner. A partir de 30FCFA de consommation par jour.». La preuve. Suivez ces images qui parlent d'elles-mêmes:



*Léonie Momo, restauratrice...*



*... et Gilbert Ibiou, agent de l'I.n.r.a.p, ont gagné, chacun, un poste téléviseur.*



*Elohim Shako, jardinier, a gagné une cuisinière.*



*Kouka, chauffeur, a gagné un congélateur.*



*Valentine Makanga, ménagère, récipiendaire d'un congélateur.*



*Madeleine Ayimbi, ménagère, lauréate d'un home vidéo.*



**La vie en mieux**

# ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
N° 11/07/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

## ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et  
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P.: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
13.190 du 09.01.07	Parcelle 05 Bloc 123 Section CF Superficie 500m <sup>2</sup>	Mont Kamba	04 LOANDJILI	TCHIMBAKALA André
13.192 du 09.01.07	Parcelle 03 Bloc 91 Section BH Superficie 400m <sup>2</sup>	Tchimagni	03 Tié-Tié	MABANGA KIOSI Richard
13.195 du 09.01.07	Parcelle 03 Bloc 97 Section T Superficie 600m <sup>2</sup>	Mahouata	03 Tié-Tié	BAKARY Diawara
13.196 du 10.01.07	Parcelle 01 Bloc 213 Section BL Superficie 500m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	NGOMA IKOUNGA Samuel
13.197 du 10.01.07	Parcelle 01bis Bloc 30 Section T Superficie 312,28m <sup>2</sup>	Mahouata	02 MVOUMVOU	MASSAMBA André
13.199 du 10.01.07	Parcelles 13, 14 Bloc 05 Section J Superficie 892,47m <sup>2</sup>	KM4	01 LUMUMBA	LOUFOUNDU Pierre
13.204 du 10.01.07	Parcelles 05, 09 Bloc 253 Section BN Superficie 1.150m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	NGAFOULA née MAKAYA Andrée
13.205 du 10.01.07	Parcelle 07bis Bloc 15 Section AB Superficie 600m <sup>2</sup>	Songolo	04 LOANDJILI	KEOUA Edwige Lydie
13.207 du 10.01.07	Plles 01bis, 01ter Bloc 49 Section R Superficie 619m <sup>2</sup>	Grand Marché	01 LUMUMBA	SALIF Diagana
13.210 du 10.01.07	Parcelle 306 Bloc / Section D Superficie 881,47m <sup>2</sup>	Côte Sauvage	01 LUMUMBA	ISSAMBO Dieudonné
13.221 du 11.01.07	Parcelle 02 Bloc 147 Section N Superficie 380,50m <sup>2</sup>	Mpaka	03 Tié-Tié	NGOULOU Germain
13.223 du 11.01.07	Plles 01 à 18 Bloc 387 Section BM Superficie 1.200m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	LIZA Armand
13.225 du 11.01.07	Parcelle 11 Bloc 25 Section AG Superficie 500m <sup>2</sup>	Tchiali	04 LOANDJILI	YEBAS Paul Marie Vistel
13.227 du 12.01.07	Parcelle 01 Bloc 96bis Section BL Superficie 455m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	S.C.I. Saint Louis
13.230 du 15.01.07	Parcelle 04 Bloc 252 Section BM Superficie 500m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	NKANZA Rigobert
13.232 du 15.01.07	Plles 01 à 10 Bloc 63 Section BN Superficie 5.000m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	NTSIOMO Alphonse
13.241 du 16.01.07	Plles 01, 09 Bloc 09 Sect. CL suite Superficie 5.000m <sup>2</sup>	Plateau Hinda	04 LOANDJILI	Enfants NSOUNGUI Bernadette
13.242 du 16.01.07	Parcelle 02 Bloc 66 Section Q Superficie 110,68m <sup>2</sup>	Jane Viale	02 MVOUMVOU	DIAWARA Sokona
13.245 du 16.01.07	Parcelle 07 Bloc 81bis Section J Superficie 429,70m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	BEMBE Junie Flora A.
13.249 du 17.01.07	Parcelle 16 Bloc 34bis Section BP Superficie 400m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	MIETOUAWA MASSAKA Arlette Nicole 1
13.251 du 17.01.07	Parcelle 08 Bloc 60 Section BM Superficie 700m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	MIETOUAWA MASSAKA Arlette Nicole R
13.254 du 18.01.07	TERRAIN RURAL Superficie 510.932m <sup>2</sup>	Dimonika	Dist. MVOUTI	Julien VIGOUREU

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale  
Pointe-Noire, 19 mars 2007  
Tite KABA  
Inspecteur des impôts



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
N° 12/07/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

## ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et  
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P.: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
12.649 du 22.09.06	Parcelle 17 Bloc 141 Section S Superficie 400m <sup>2</sup>	Maté dé	02 MVOUMVOU	SOMBO NOUMOULY Marina
12.650 du 22.09.06	Parcelle 04 Bloc 141 Section S Superficie 586,25m <sup>2</sup>	Maté dé	02 MVOUMVOU	ABDEL Nasser BABA
13.120 du 19.12.06	Parcelle 01 Bloc 125 Section S Superficie 210,8m <sup>2</sup>	Maté dé	02 MVOUMVOU	ABDEL Nasser BABA
13.249 du 17.01.07	Parcelle 16 Bloc 34bis Section BP Superficie 400m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	MIETOUAWA MASSAKA Arlette Nicole
13.252 du 17.01.07	Parcelle 04 Bloc 32 Section BS Superficie 360m <sup>2</sup>	Tchimbamba	01 LUMUMBA	ITOUA Emmanuel
13.253 du 18.02.07	Parcelle 01bis Bloc 60 Section BV Superficie 884,51m <sup>2</sup>	Mont Kamba	04 LOANDJILI	MBOURANGON Samuel
13.257 du 19.01.07	Parcelle 887 Bloc / Sect. J ex M Superficie 1.414,55m <sup>2</sup>	KM4	01 LUMUMBA	PENDINO Hubert
13.259 du 19.01.07	Parcelle 954 Bloc / Section M Superficie 956,62m <sup>2</sup>	Aviation	01 LUMUMBA	COELHO KENDZA Emmanuella
13.235 du 19.01.07	Parcelle 437 Bloc 01 Section H Superficie 550m <sup>2</sup>	Ndzoko	02 MVOUMVOU	BINIAKOUNOU Antoine
13.244bis du 19.01.07	Parcelles 07, 14 Bloc 79 Section BL Superficie 800m <sup>2</sup>	Ngoyo	03 Tié-Tié	NGATSE Dimitri Abel
13.230bis du 19.01.07	TERRAIN RURAL Superficie 500m <sup>2</sup>	Loango	Dist. HINDA	GRIESBAUM Raymond
13.231bis du 19.01.07	TERRAIN RURAL Superficie 236,07m <sup>2</sup>	Loango	Dist. HINDA	GRIESBAUM Raymond
13.232bis du 19.01.07	TERRAIN RURAL Superficie 400m <sup>2</sup>	Loango	Dist. HINDA	GRIESBAUM Raymond
13.246bis du 24.01.07	Parcelle 24 Bloc 18 Section Q Superficie 240m <sup>2</sup>	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	OSSEY Christelle
13.247bis du 24.01.07	Parcelles 01 à 10 Bloc 199 Section BX Superficie 5.000m <sup>2</sup>	Côte Matève	03 Tié-Tié	LOEMBA Natacha Claire
13.248bis du 24.01.07	Parcelle 03 Bloc 01bis Section Q Superficie 280m <sup>2</sup>	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	INDOMBA Frédéric
13.249bis du 25.01.07	Parcelle 09 Bloc 115ter Section BP Superficie 750m <sup>2</sup>	Warf	01 LUMUMBA	GONGO BANDA Ambroise
13.250bis du 25.01.07	Parcelle 16 Bloc 40 Section BF Superficie 300m <sup>2</sup>	Mpaka	03 Tié-Tié	MIALOUNGUILA Béatrice
13.252bis du 26.01.07	Parcelle 368 Bloc / Section G Superficie 1.263,19m <sup>2</sup>	Centre ville	01 LUMUMBA	TATHY Alphonsine née PAKA
13.253bis du 26.01.07	Parcelles 09, 10 Bloc 93 Section ABD Superficie 1.000m <sup>2</sup>	Mont Kamba	04 LOANDJILI	PAKA Mabilia
12.255bis du 29.01.07	Parcelle 610 Bloc / Section M Superficie 750m <sup>2</sup>	Mpita	01 LUMUMBA	MBONGO Françoise
12.256bis du 29.01.07	Parcelle 08 Bloc 235 Section BS Superficie 450m <sup>2</sup>	Tchimbamba	01 LUMUMBA	BAKOUETANA Marie José

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale  
Pointe-Noire, 22 mars 2007  
Tite KABA  
Inspecteur des impôts



Atelier de restitution des activités du projet de prévention et réinsertion d'enfants impliqués dans les conflits armés

# Une réinsertion sociale au bénéfice des ex-enfants soldats congolais

Depuis son lancement en novembre 2004, le projet de «prévention et réinsertion d'enfants impliqués dans les conflits armés», en République du Congo, a permis la prise en charge de 214 ex-enfants soldats, dans son volet «réinsertion socio-économique» et de 652 enfants vulnérables, dans le volet «prévention contre le recrutement dans les groupes armés». Ce projet, dénommé projet B.i.t/l.p.e.c (Bureau international du travail / International program on the elimination of children labour), est arrivé à son terme. A cet effet, le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants (H.c.r.e.c), a organisé, vendredi 30 mars 2007, au palais du parlement, à Brazzaville, un atelier de restitution, pour faire le bilan des activités de ce projet.



Les ex-combattants concernés par la réinsertion sociale.

L'objectif de cet atelier de restitution était d'informer le gouvernement, les partenaires nationaux et internationaux du projet et les participants, du niveau de réalisation des activités prévues dans le cadre de ce projet. En même temps, c'était l'occasion de relever les difficultés rencontrées et les leçons à tirer de cette expérience. Les travaux se sont déroulés sous le patronage de M. Michel Ngakala, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, entouré de M. Toudjida Andemel, directeur du bureau international du travail pour la RDC, le Burundi, le Congo et le Rwanda et de Mme Madeleine Yila Boumpoto, coordonnatrice nationale du projet. Dans la salle, on pouvait noter la présence de M. Robert Weisberg, ambassadeur des Etats-Unis au Congo, de Mme Sophie Deconinck, experte I.p.e.c et de M. Hans Roeske, conseiller technique principal du projet. Financé par le département du travail du gouvernement américain, à hauteur de 312.000 dollars, pour l'appui direct à la République du Congo, ce projet, lancé en novembre 2004, a été exécuté par le

programme I.p.e.c du B.i.t et a donné les résultats suivants:  
- 214 ex-enfants soldats pris en charge (soit 78 filles et 136 garçons) dans son volet «réinsertion socio-économique»;  
- et 652 enfants vulnérables (dont 222 filles et 430 garçons) dans le volet «prévention contre le recrutement dans les groupes armés». Grâce à l'appui de trois organisations d'exécution (D.m.i consultants, l'Onemo (Office national de l'emploi et de la main d'œuvre) et la Fondation Niosi), ces enfants ont bénéficié d'une formation professionnelle dans les métiers comme la menuiserie, la maçonnerie, la soudure, la ferronnerie, la mécanique, la conduite, l'électricité automobile, la coiffure, la couture, l'élevage, etc. Au moment où s'achève ce projet, certains bénéficiaires gèrent déjà leurs propres micro-entreprises, individuelles ou associatives, ou mènent certaines activités génératrices de revenus, dans les secteurs où ils ont été formés. D'autres ont été placés en entreprises, notamment à Owando où s'exécutent de

nombreux chantiers de construction de bâtiments, dans le cadre du programme gouvernemental de la municipalisation accélérée. Le projet B.i.t/l.p.e.c, dans son volet «réinsertion économique», a été réalisé à Sibiti, Dolisie, Nkayi, Brazzaville, Gamboma et Owando. Pour ce qui est de la «prévention contre le recrutement dans les groupes armés», il a été expérimenté à Mbanza-Ndounga, dans le Pool, et à Mounkomo et Kimouanda, deux villages du département de la Bouenza, à la frontière des zones d'influence de l'ex-rébellion du pasteur Ntumi. Dans le cadre de l'appui communautaire, le projet B.i.t/l.p.e.c a pu réhabiliter, entre autres infrastructures, les écoles de Mounkomo dans le district de Kingoué et Moulendé, à la périphérie de Dolisie, ainsi que le centre de santé de Matoto, dans le district de Sibiti. Le projet a, également, permis d'expérimenter des modèles de réinsertion pouvant être appliqués dans le cadre du P.n.d.d.r (Programme national de désarme-

ment, démobilisation et réinsertion). Par ailleurs, pour permettre à l'unité de gestion du P.n.d.d.r de tirer profit de l'expérience du projet B.i.t/l.p.e.c, un atelier de capitalisation a été organisé à Brazzaville, les 27 et 28 mars 2007 par le H.c.r.e.c. Il faut souligner qu'à l'étape de l'orientation professionnelle, il y a eu une résistance des jeunes à s'orienter vers des opportunités réelles identifiées sur le marché du travail. Ces résistances sont d'ordre culturel et sont propres au milieu familial ou socio-économique dont sont issus les bénéficiaires. Notons que, l'atelier de capitalisation des acquis du projet B.i.t/l.p.e.c s'est conclu sur la nécessité pour le P.n.d.d.r d'intensifier la sensibilisation en direction des communautés avant le lancement de ses activités d'appui aux ex-combattants.

Alain Patrick MASSAMBA

## Département du Kouilou

# Mise en concession du Parc national de Conkouati

Le gouvernement congolais et la société américaine Pioneer ont signé, le 26 mars 2007, à Pointe-Noire, un accord de coopération et de développement du Parc national Conkouati-Douli, situé dans le département du Kouilou. Il s'agit d'une mise en concession, en vue de la création d'infrastructures touristiques. Selon les termes de cet accord, la société Pioneer devra, dans six mois, présenter à l'Etat congolais son plan d'aménagement et son planning d'investissement.

D'une superficie de plus de 500.000 hectares, le Parc national de Conkouati-Douli est le deuxième au plan national, de par sa superficie. Le gouvernement recherchait, depuis longtemps, un partenaire capable de le mettre en valeur, pour développer l'écotourisme au Congo. Le protocole d'accord signé avec la société Pioneer ouvre, donc, la voie à la signature d'un contrat de bail emphytéotique, qui permettra à la société américaine d'ériger, sur les lieux, une infrastructure touristique aux normes internationales. Ce qui augure aussi la création d'emplois pour les jeunes habitants la localité. C'est ce à quoi s'est d'ailleurs engagé M. Rigobert Butandu, le délégué général de la société Pioneer, signataire de ce protocole d'ac-

cord. « Nous nous sommes engagés à aller jusqu'au bout de notre démarche de mettre en valeur le Parc national de Conkouati-Douli, en lui donnant de l'importance. Nous allons l'aménager pour qu'il soit connu à l'échelle interna-

tionale. Avec l'appui du gouvernement congolais, nous allons bâtir non pas seulement un joli parc, mais aussi un petit paradis, pour le bien-être de tout le peuple», a-t-il dit. On se rappelle qu'après la guerre de 1997, le parc de Conkouati avait été abandonné au braconnage, suite au retrait de l'U.i.c.n, au terme de son financement. Heureusement, grâce à l'assistance américaine (Usaid - W.c.s), le niveau de protection et donc de conservation du patrimoine de ce parc a été préservé. « Actuellement, le parc est donc sécurisé et peut, de nou-

veau, susciter l'intérêt des investisseurs dans le domaine de l'écotourisme», a souligné le ministre de l'économie forestière, M. Henri Djombo, qui a signé ce protocole d'accord au nom du gouvernement congolais. Conkouati a, d'ailleurs, des atouts pour cela, d'autant plus que c'est l'un des rares endroits au monde où l'on rencontre une biodiversité abondante, un mélange d'écosystèmes aquatique, marin, forestier, savanicole, forêt inondée, etc. Pour la société Pioneer, les défis à relever sont très nombreux et pas des moindres: accès difficile par route, inexistence d'une piste d'atterrissage pour avions, eau et électricité, etc. Déjà, certains organismes tels que le W.c.s et Help opèrent sur les lieux sur certaines questions techniques relatives à la conservation de la biodiversité, notamment l'identification et l'observation des espèces et le «zonage» qui permettrait d'effectuer une exploitation spécifique du territoire du parc. Le comportement des animaux de ce parc, devant l'homme, fait aussi l'objet d'une étude, afin de déterminer les actions à mener pour habituer les animaux à la présence humaine. Signalons que l'association Help a installé à Conkouati un sanctuaire de primates.

Paul TCHOMVO



Le ministre Henri Djombo (à d.) et M. Rigobert Butandu

## ANNONCE

### VOTRE ECHOGRAPHE A CREDIT



(ECHOGRAPHE + SONDE CONVEXE 3.5 + IMPRIMANTE)  
ACOMPTE 2.000.000 F  
15 MENSUALITES DE 100.000 F  
DELAIS DE LIVRAISON: 15 JOURS  
Tel.: 676 76 11

## AVIS DE DECES



L'Ambassade de la République du Cameroun à Brazzaville a le regret d'annoncer le décès de S.E. MBEA MBEA Jean Hilaire, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Cameroun auprès de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie et Représentant permanent auprès de l'Union Africaine. Décès survenu le 21 mars 2007, à Karen Hospital de Nairobi, au Kenya, des suites de maladie. L'illustre disparu fut Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Cameroun auprès de la République du Congo, de 1985 à 1996, et Doyen du Corps Diplomatique, à Brazzaville. L'Ambassade de la République du Cameroun, à Brazzaville, demande à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

## Séminaire de formation sur la culture de paix dans le Pool

### Promouvoir la culture citoyenne pour une paix durable

Un séminaire de formation sur la culture de paix s'est tenu à Kinkala (chef-lieu du département du Pool), du 29 au 31 mars 2007. Organisé par le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale (H.c.i.c.e.m) avec l'appui de l'Unesco, cette formation a regroupé, au total, près d'une cinquantaine de personnes notamment des enseignants, des parents d'élèves, des représentants des confessions religieuses et des O.n.gs (Organisations non gouvernementales) du département du Pool.

L'objectif visé par ce séminaire était d'amener les populations dudit département à se familiariser, désormais, avec les vertus de tolérance et de paix, deux notions fondamentales pour l'Unesco. Mme Yvette Lengua Sacadura, chargée des programmes au bureau Unesco de Brazzaville, a, dans son mot liminaire, à l'ouverture des travaux, rappelé les événements douloureux que le Pool a connus auxquels l'Unesco n'est pas restée insensible. «Le département du Pool qui nous accueille, aujourd'hui, a connu des événements douloureux qui ont accentué la perte des valeurs et des repères au niveau de la population et, particulièrement, de la couche juvénile, conformément au préambule de son acte constitutif qui stipule: «les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être levées les défenses de la paix», a-t-elle déclaré.

L'Unesco ne pouvait pas rester insensible à cette situation. C'est dans cette optique qu'elle fait la promotion des droits de l'homme, de la diversité culturelle et de la culture de paix par le biais de l'éducation. «A l'instar des activités menées auprès des jeunes des clubs civiques en milieu scolaire, et réalisées en partenariat avec le Haut commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, cet atelier contribue, ce jour, dans le département du Pool, à la formation des formateurs susceptibles de vulgariser les valeurs citoyennes et de paix auprès des populations, afin de consolider la paix», a-t-elle dit.

Alain Patrick MASSAMBA

REPUBLIQUE DU CONGO  
 CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA / SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT  
 B.P.: 2459, Brazzaville; Tel: (242) 624 70 00 - E-mail: sep\_cnlscongo@yahoo.fr

Brazzaville, le 29 mars 2007

**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA de la République du Congo (SEP/CNLS) recrute le Coordonnateur de l'Unité Départementale de Lutte contre le SIDA (UDLS) de Brazzaville, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS), financé par l'Association Internationale de Développement (IDA).

Titre du poste: Coordonnateur de l'UDLS de Brazzaville

Lieu d'affectation: Brazzaville

Durée du contrat: 1 an renouvelable, à compter du 02 mai 2007

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la grille de rémunération du personnel PLVSS du SEP/CNLS, pour les consultants prestataires de services de la catégorie Coordonnateur des UDLS.

Description des tâches: Sous l'autorité du Préfet du Département et la supervision directe du Secrétaire Exécutif du Conseil National de Lutte contre le SIDA, le Coordonnateur de l'Unité de Lutte contre le SIDA Départemental (UDLS) aura pour tâches de:

- Assurer la coordination des projets/programmes développés, au niveau du département, par les organes déconcentrés du Ministère de la Santé, des autres Ministères et par la Société civile;
- Coordonner la formulation du plan opérationnel multisectoriel de lutte contre le SIDA du département et du budget nécessaire pour sa mise en œuvre, et s'assurer de la qualité de sa mise en œuvre;
- Superviser, directement, le responsable administratif et financier de l'UDLS;
- Assurer la coordination de la collecte des données de suivi et évaluation des projets développés, au niveau du département, et leur transmission au SEP/CNLS;
- Assurer la transmission au SEP/CNLS des sous-projets communautaires qui s'inscrivent dans les priorités du département;

- Superviser, directement, l'ONG d'encadrement du département;
- Veiller à la disponibilité et à la complémentarité de l'ensemble du paquet de services de réduction de la vulnérabilité au VIH, au niveau du département, et à la prise en compte des groupes les plus vulnérables;
- Coordonner et superviser l'élaboration des rapports d'activités de l'UDLS;
- Organiser et animer un espace d'échange et de partage avec les responsables de la lutte contre le VIH/SIDA, au niveau des secteurs clés et la société civile;
- Rendre compte, régulièrement, au Préfet et au Secrétaire Exécutif du Conseil National de Lutte contre le SIDA des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan départemental de lutte contre le VIH/SIDA et les IST;
- Assurer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA, au niveau local.

Conditions de candidature:

Niveau d'études: Diplôme universitaire en Economie, Sciences de la santé ou Sciences sociales (- Bac + 5).  
 Expérience exigée: au moins 5 ans d'expérience, dont au moins 3 dans les projets relatifs à la lutte contre le VIH/SIDA;

Personnalité:

- avoir des connaissances et des capacités prouvées, en matière de leadership et en management des hommes;
  - être disponible pour entreprendre de fréquents déplacements à l'intérieur du département;
  - avoir un esprit d'analyse et de synthèse;
  - être un bon communicateur et avoir une bonne capacité d'écoute;
  - être organisé, méthodique et rigoureux;
  - avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point).
- Critères de sélection:

- 1- Qualification générale du candidat (Diplômes): 30 points;
- 2- Expérience professionnelle Générale: 10 points;
- 3- Qualification spécifique au poste (lutte contre le sida): 20 points;
- 4- Capacité en matière de leadership et management des hommes: 20 points;
- 5- Maîtrise de l'outil informatique: 20 points

Composition du dossier de candidature: Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

- 1. Une demande manuscrite;
- 2. Une lettre de motivation pour le poste;
- 3. Un curriculum vitae avec attestation des diplômes obtenus;
- 4. Un casier judiciaire;
- 5. Un certificat de nationalité;
- 7. Une copie d'acte de naissance;
- 8. Un certificat médical.

Dépôt du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 13 avril 2007, à 14h00, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec la mention «Avis de vacances de poste pour le recrutement du Coordonnateur de l'UDLS de Brazzaville».

Conseil National de Lutte contre le SIDA- Secrétariat Exécutif Permanent Attn: Dr Marie-Francke PURUEHNCE - Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET), non loin du CEG NGANGA Edouard - B.P.: 2459 Brazzaville -Tél.: (242) 572 11 50/663 15 59;

E-mail: sep\_cnlscongo@yahoo.fr  
 NOTA: les candidats ayant déposé leur dossier, le 07 novembre 2006 sont informés que ce dernier reste valable.

La Secrétaire Exécutive  
 Dr Marie Francke PURUEHNCE

REPUBLIQUE DU CONGO  
 CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA / SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT  
 B.P.: 2459, Brazzaville; Tel: (242) 624 70 00 - E-mail: sep\_cnlscongo@yahoo.fr

Brazzaville, le 29 mars 2007

**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA de la République du Congo (SEP/CNLS) recrute le Responsable Administratif et Financier de l'Unité Départementale de Lutte contre le SIDA (UDLS) de Brazzaville, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS), financé par l'Association Internationale de Développement (IDA).

Titre du poste: Responsable Administratif et Financier (RAF)

Lieu d'affectation: Brazzaville

Durée du contrat: 1 an renouvelable, à compter du 02 mai 2007

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la grille de rémunération du personnel PLVSS du SEP/CNLS, pour les consultants prestataires de services de la catégorie Coordonnateur des UDLS.

Description des tâches: Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UDLS et la supervision directe du Secrétaire Exécutif du Conseil National de Lutte contre le SIDA, le Responsable Administratif et financier (RAF) de l'Unité Départementale de Lutte contre le SIDA (UDLS) aura pour tâches de:

- Contribuer à la planification des activités du programme départemental de lutte contre le VIH/SIDA;
- Préparer le budget de l'UDLS et suivre son exécution, en lien avec la firme fiduciaire;
- Assurer la gestion administrative de l'UDLS (correspondances administratives, suivi des dossiers administratifs, etc.);
- Produire et tenir à jour les états comptables et financiers;
- Assister les missions d'audits et d'appui du Projet de Lutte contre le VIH/SIDA et de Santé (PLVSS);

- Assurer l'exécution et le suivi financier des contrats et autres documents liés à la passation des marchés en rapport avec les interventions du PLVSS, au niveau du département;
- Contribuer à la préparation des rapports hebdomadaires de l'UDLS et des rapports d'activités trimestrielles, et, particulièrement, les rapports financiers et logistiques de l'UDLS;
- Assurer la gestion du matériel de l'UDLS;
- Exécuter toutes les autres tâches, à la demande du Coordonnateur ou du Secrétariat Exécutif Permanent du CNLS.

Conditions de candidature

Niveau d'étude: Titulaire d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) en gestion et administration des entreprises ou diplôme équivalent;  
 Expérience en gestion financière exigée: Expérience de travail d'au moins cinq ans, dans le domaine de la gestion financière;  
 Expérience Administrative: Capacité de rédaction, notamment des correspondances administratives, comptes rendus et rapports;  
 Autres: - Capacité d'utilisation de l'outil informatique (Word, Excel) et de l'Internet;

Critères de sélection:

- 1- Qualification générale du candidat (Diplômes): 30 points;
- 2- Expérience professionnelle Générale: 10 points;
- 3- Qualification spécifique au poste (au moins, 5 ans de gestion financière): 20 points;
- 4- Capacité de rédiger de correspondances administratives, des rapports et des comptes rendus: 20 points;
- 5- Maîtrise de l'outil informatique: 20 points.

Composition du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

- 1. Une demande manuscrite;
- 2. Une lettre de motivation pour le poste;
- 3. Un curriculum vitae avec attestation des diplômes obtenus;
- 4. Un casier judiciaire;
- 5. Un certificat de nationalité;
- 7. Une copie d'acte de naissance.

Dépôt du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 13 avril 2007, à 14h00, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec la mention «Avis de vacances de poste pour le recrutement du Responsable Administratif et Financier de l'UDLS de Brazzaville»

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA  
 SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT  
 Attn: Dr Marie-Francke PURUEHNCE  
 Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET), non loin du CEG NGANGA Edouard; B.P.: 2459, Brazzaville  
 Tél.: (242) 663 15 59/624 70 00  
 E-mail: sep\_cnlscongo@yahoo.fr

NOTA: les candidats ayant déposé leur dossier le 07 novembre 2006 sont informés que ce dernier reste valable.

La Secrétaire Exécutive  
 Dr Marie Francke PURUEHNCE



Saison touristique 2007, à Pointe-Noire

# Christian Ebalé a donné le coup d'envoi

Un carnaval qui avait pour point de départ le siège du département du tourisme et de l'hôtellerie de Pointe-Noire, situé à l'hôtel Ottino, et pour point de chute la Place Jean-Félix Tchicaya. Voilà ce qui a marqué, samedi 30 mars 2007, le lancement officiel de la saison touristique 2007, dans la ville océane congolaise. La cérémonie était placée sous les auspices de M. Christian Ebalé, directeur départemental du tourisme et de l'hôtellerie de Pointe-Noire. Il avait, à ses côtés, M. Didace Amboulou, secrétaire général de l'arrondissement 1 Lumumba.

*tiques montrent la bonne santé du tourisme dans notre département». Avant de demander à ses interlocuteurs d'améliorer leurs performances. «Je vous demande d'améliorer encore vos performances, en mettant en pratique les enseignements partagés que nous nous sommes, réciproquement, donné, au cours des récentes descentes d'inspections et d'assistance, dans 275*

**D**e l'hôtel Ottino, en passant par l'aéroport Antonio Agostino Neto, le siège de l'arrondissement 1 Lumumba et la Place Jean-Félix Tchicaya, des tee-shirts, casquettes, prospectus ont été distribués aux populations, tout le long du parcours, estimé à une trentaine de kilomètres. Dans son mot de circonstance, Christian Ebalé a dit: «L'événement qui nous rassemble, en ce lieu historique, Place Jean-Félix Tchicaya, marque l'ouverture officielle de la saison touristique 2007, dans le département de Pointe-Noire. Ce coup de sifflet va être pour vous, promoteurs d'établissements d'hébergement et du tourisme, un challenge de la qualité et de l'excellence; et pour nous, administration de l'hôtellerie et du tourisme, un pari de plus, au delà des objectifs de la dernière saison que tous, ensemble et en synergie de volonté et d'action, allons conjuguer. En vue de placer encore davantage, à la prochaine évaluation, notre secteur, dans le



Quelques participants au carnaval, à la Place Jean-Félix Tchicaya.

département de Pointe-Noire, parmi ceux qui comptent sur l'ensemble du territoire national, dans l'activité hors pétrole, tel que nous exhorte le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso. C'est à ce titre que ce dernier, dans le récent réaménagement gouvernemental, a créé un ministère à part entière du tourisme. Après deux saisons touristiques, les statis-

de vos établissements respectifs. Mon agenda de travail va être consacré à la recherche des solutions aux doléances soulevées, lesquelles retiennent toujours bas nos élan et faible notre souci de développement du tourisme...», a-t-il ajouté.

Equateur Denis NGUIMBI

## 3<sup>ème</sup> édition du festival international de contes R.i.a.p.I Le festival bat déjà son plein, à Brazzaville

La 3<sup>ème</sup> édition du festival R.i.a.p.I (Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage) a ouvert ses portes, le 3 avril 2007, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Durant 12 jours (jusqu'au 15 avril), les conteurs, venus du monde entier, invitent le public congolais à effectuer un voyage au cœur du réel et de l'imaginaire, à travers une variété d'activités: spectacles, rencontres-débats, expositions, ateliers de formation, excursions, etc.



Claudette L'Heureux, la Québécoise (à d.), à la cérémonie d'ouverture de l'édition 2007 des R.i.a.p.I

**O**rganisé par l'association Espace Tiné, le festival R.i.a.p.I met l'accent, cette année, sur le langage, «cette manière de faire savoir: ce plus vaste système de communication... ce tout qui est suspendu dans la bouche». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du représentant du ministre de la culture et des arts, du directeur du Centre culturel français, des festivaliers et d'un public qui a, favorablement, répondu à l'appel. Prenant la parole, le directeur artistique du festival R.i.a.p.I, Abdon Fortuné Koumbha «Kaf», a subjugué le public par les proverbes et citations empruntés de la sagesse africaine, qui ont ponctué ses propos. «S'il est bien d'aller

de l'avant, il n'est pas mal de jeter, de temps en temps, un regard dans son passé», a-t-il souligné. Un langage qui a exprimé les aspirations de ce rendez-vous, les joies et les peines, les expériences partagées et, au-delà, l'espoir de voir grandir ce festival. «Le festival R.i.a.p.I se veut être un miroir, où les cultures, les traditions orales se croisent», a affirmé Abdon Koumbha. L'édition 2007 des R.i.a.p.I regroupe les conteurs de Brazzaville, de Pointe-Noire, de la R.D.C, du Gabon, de la Centrafrique, du Cameroun, du Burkina-Faso, du Togo, mais aussi de l'île de la Réunion de France et du Québec. Des artistes qui ont, tour à tour, investi la scène, pour raconter le conte le plus court. «Il se levait de très bonne heure et crut apercevoir un fruit sous un arbre, il voulut le ramasser, et là... Merde!». Un tonnerre d'applaudissements et de

rire a accueilli la prestation de Ulrich Ntoyo, un conteur de Brazzaville. Des messages d'amour, de paix et de solidarité ont été lancés par certains festivaliers. Claudette L'Heureux a, à cette occasion, entonné un chant d'amour pour l'Afrique. La musique et la danse avec le groupe Art-mel & Biya Lun-koyi, au rythme de cette musique qui brasse les couleurs africaines, par l'utilisation des instruments modernes et des percussions africaines, ont mis fin à cette soirée d'ouverture des R.i.a.p.I. Un festival qui s'achèvera, le 15 avril 2007, par deux «excursions contées» dans le monde imaginaire des eaux de Kintélé et dans la «veillée contée», sur les dunes de sable, à Ntuala.

Ifrikia KENGUE  
DI-BOUTANDOU.

# COTECNA

## Communiqué de presse

### Cotecna offre des services pour le transport et la logistique internationale

Cotecna France propose une expertise dédiée aux professionnels du domaine des transports et de la logistique internationale sur les zones industrialo-portuaires françaises.

Les principaux services concernent:

- i) les navires de commerce, les péniches et les barges;
- ii) la logistique, la manutention, le transit et les conteneurs;
- iii) le stockage, les mouvements et le suivi des stocks.

Le département Commercial de Cotecna offre de nombreux services de supervision des opérations commerciales: inspection des marchandises, vérification et certification pour une meilleure facilitation des échanges de biens et services entre marchés. Cotecna propose à ses clients des services sur mesure et des solutions innovantes pour une meilleure gestion de leurs activités. Cotecna a présenté ses services au Salon International des Solutions Logistiques (SITL), du 27 au 29 mars, à Paris Expo, Porte de Versailles, Paris. Stand H62.

Et notamment, le tout dernier référentiel ISO 28 000, lié à la sécurisation de la Supply Chain.

Note aux éditeurs: Pour plus de détails concernant des services transport et logistiques, consultez notre fiche d'information ci-jointe.

**Contacts:**

Cotecna Inspection France  
Service Commercial, Centrale Parc Bâtiment  
5 - Gay-Lussac; Ave Sully-Prudhomme  
92 290 Châtenay-Malabry / +33 1 41 87 19 19  
cotecnacommmercial@cotecna.com.fr

Cotecna Press  
Alison Bourgeois  
Vice Président Corporate Communications  
Geneva  
+41 22 849 78 23 - press@cotecna.ch

Fondé en 1974, le Groupe COTECNA offre, dans le cadre du commerce international, de nombreux services d'inspection, de sécurité et de certification de standards de qualité. Cotecna est pionnier dans des domaines tels que la gestion du risque, l'inspection à destination et l'intégration des projets scanners. Cotecna propose, également, des programmes de modernisation des douanes, l'assistance pour la vérification de la valeur douanière, des solutions pour la sécurité dans les échanges commerciaux, ainsi que des inspections commerciales. Pour une description détaillée de nos services, veuillez consulter notre site: [www.cotecna.com](http://www.cotecna.com). Le groupe Cotecna compte environ 4 000 employés et agents spécialisés, répartis dans un réseau mondial de près de 100 bureaux et gère 14 contrats d'inspection gouvernementaux.

[www.cotecna.com](http://www.cotecna.com)

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES  
DE BRAZZAVILLE

OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Ariette GALIBA  
3, avenue Antonnetti, Plateau Centre-ville - B.P: 964 / Tél.: 540-93-13; 672-79-24/  
E-mail: notaire\_galihen@yahoo.fr - REPUBLIQUE DU CONGO

TRAVAUX ALU VITRES ASIA FABRIQUE  
En sigle «TAVAF»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Capital social: 10.000.000 Francs CFA - Siège social: Pointe-Noire, Rond-point Kassai  
RCCM: 06-B 277 - REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE MODIFICATION  
DE L'OBJET SOCIAL**

Suivant procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire dressé par Me Henriette L. A. GALIBA, Notaire en la résidence de Brazzaville, le six mars deux mil sept, enregistré à Pointe-Noire, le quatorze mars deux mil sept, folio 047/4, numéro 969, les actionnaires ont pris la résolution d'étendre l'objet de la société à toutes opérations d'import-export de tout matériau de construction, de ciment, de toutes marchandises et de leur commercialisation.

Mention modificative a été faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 07 M 039, du quatorze mars deux mil sept.

*Pour avis*

Maître Henriette L. A. GALIBA  
Notaire

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES  
DE BRAZZAVILLE

OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Ariette GALIBA  
3, avenue Antonnetti, Plateau Centre-ville - B.P: 964 / Tél.: 540-93-13; 672-79-24/  
E-mail: notaire\_galihen@yahoo.fr - REPUBLIQUE DU CONGO

TRAVAUX ALU VITRES ASIA FABRIQUE  
En sigle «TAVAF»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Capital social: 10.000.000 Francs CFA - Siège social: Pointe-Noire, Rond-point Kassai  
RCCM: 06-B 277 - REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS D'OUVERTURE  
D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE**

Aux termes d'un procès verbal d'Assemblée Générale Ordinaire dressé par Me Henriette L. Arlette GALIBA, Notaire en la résidence de Brazzaville, conformément à l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et au groupement d'intérêt économique, enregistré à Pointe-Noire, le quatorze mars deux mil sept, folio 047/1, numéro 966, les actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, ont pris la résolution d'ouvrir un établissement secondaire, à Brazzaville, dont le siège a été fixé sur la rue Franceville, quartier Ouenzé, numéro 194.

Mention modificative a été faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 07 B 203, du vingt deux février deux mil sept.

*Pour avis*

Maître Henriette L. A. GALIBA  
Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO  
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA  
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT  
PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU PASSAGE A L'ECHELLE  
DE LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DU VIH/SIDA (PADEPP)  
Financement Fonds Mondial de Lutte Contre le SIDA,  
la Tuberculose et le Paludisme

**Avis de sollicitation à manifestation  
d'intérêt d'un Auditeur Financier Externe**

Date:

Subvention: COG-506-GO1-H

AMI n°001/2007-COG-506-GO1-H

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, dans le cadre du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Passage à l'échelle de la prévention et de la Prise en charge globale du VIH/SIDA (PADEPP), une subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, numéro COG-506-GO1-H, dont le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA est chargé de la mise en oeuvre. Celui-ci se propose d'utiliser une partie de cette subvention, pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats de prestation des services d'un Cabinet d'AUDIT ADMINISTRATIF, COMPTABLE ET FINANCIER pour le PADEPP.

Le SEP/CNLS invite les Cabinets d'Audits Financiers à manifester leur intérêt à fournir le service précité. Les candidats potentiels intéressés doivent fournir les informations suivantes: Brochures, description de missions similaires déjà réalisées, disponibilités d'experts qualifiés dans le domaine et leurs CV, prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission.

Les manifestations d'intérêts doivent être adressées à Madame la Secrétaire Exécutive du SEP/CNLS, au plus tard, le jeudi 03 mai 2007, à 12h00, sous pli fermé, à l'adresse ci dessous:

A l'attention du: Dr MARIE FRANCKE PURUEHNCE  
Rue des Enfants des troupes,  
face CEG NGANGA Edouard  
Bureau: SEP/CNLS - Ville: Brazzaville  
Code Postal: 2459 - Pays: CONGO  
Téléphone: (00242) 562 59 10/624 70 00  
Email: sep\_cnlscongo@yahoo.fr

*Brazzaville, le 28 Mars 2007*

La secrétaire exécutive  
Dr Edmond MALALOU

## Sport et violence au Congo

## Pour un sport sain et sans violence

Des spectateurs rosés, d'autres blessés par des balles d'armes de guerre, tel est le triste tableau que présentait une partie des gradins du Stade Massamba-Débat, dimanche 18 mars 2007, à l'occasion du match retour des seizièmes de finale de la ligue africaine des champions, entre Etoile du Congo et Saint-George d'Ethiopie. Les hooligans venaient de faire une réapparition spectaculaire dans le «trou»!

Pour conjurer ce phénomène au Congo, Marcel Mbani, Ministre des sports, a convoqué, mercredi 4 avril 2007, à l'hôtel Olympic Palace, les dirigeants des clubs de Brazzaville et les représentants des supporters desdits clubs. A l'orée du match Etoile du Congo-Al Itihad de Libye, dimanche 8 avril 2007, à Brazzaville.

Naturellement, la violence dans les stades congolais et, il ne faut pas se voiler la face, la rivalité malsaine entretenue par les supporters des deux plus vieilles équipes de Brazzaville, Etoile du Congo et Diables-Noirs, étaient le socle de cette rencontre. Parce que le sport est le domaine par excellence pouvant contribuer à la consolidation de l'unité nationale, Marcel Mbani a demandé l'union sacrée des sportifs congolais. Parce que notre football est en pleine renaissance et que l'espoir des clubs congolais, en



René Serge Blanchard Oba

quête d'une forte représentativité dans les compétitions africaines des clubs, repose, en partie, sur Etoile du Congo, il a souhaité que toutes les équipes lui apportent leur soutien. Qu'advient-il d'une famille divisée de l'intérieur? Personne ne l'ignorerait: une proie facile pour l'ennemi! Tout le monde semble l'avoir compris. D'où la déclaration des membres des comités de supporters des clubs de football de Brazzaville. Lue et remise au ministre des sports par l'inimitable «Alino», cette déclaration est un plaidoyer pour une saison sportive saine et sans violence, au Congo. Prenant tour à tour la parole, Jean-François Ndengué, président des Diables-Noirs, et René Serge Blanchard Oba,



Marcel Mbani

son homologue de l'Etoile du Congo, ont étonné agréablement. Ils ont reconnu, implicitement, l'implication de leurs supporters dans les incidents que tout le monde condamne et déplore. Les uns avaient tenté de donner de la voix, en faveur de l'équipe visiteuse; les autres, en donnant l'assaut à la tribune qu'ils n'occupent pas, habituellement, avaient dégainé, sans raison, blessant d'innocentes personnes. Pour freiner, net, ces élans dévastateurs, les dirigeants des deux clubs ont demandé, mutuellement, pardon. Mieux, jeudi 5 avril 2007, au Stade Marchand, dirigeants, joueurs et un échantillon des supporters d'Etoile du Congo devaient rendre une visite de courtoisie à leurs homolo-

gues de Diables-Noirs. Une façon de sceller un pacte d'amitié entre les deux équipes.

Après le triste spectacle du 18 mars 2007, il semble que tous les protagonistes du honteux après-midi, de l'autre jour, ont tiré les leçons de ce qu'ils ont vu et vécu. Il faut les



Jean-François Ndengué

encourager, pour éviter que ne se reproduisent de tels incidents.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

*Un émissaire du F.C Sochaux a signé un contrat de non-sollicitation, avec les dirigeants d'Etoile du Congo, lui permettant d'avoir la priorité le transfert de l'attaquant congolais Franchel Ibara qui a effectué un essai concluant dans le Doubs.*

*N'ayant pas encore atteint l'âge de la majorité, Ibara ne peut, pour l'instant, apposer sa signature au bas du contrat qui le liera au F.C Sochaux.*

## Brazzaville: championnat de football de D 1

Début, mercredi 4 avril 2007, de la deuxième journée, au Stade Massamba-Débat. Avec deux rencontres du groupe A, au programme.

En levée de rideau, Ajax de Ouenzé a pris le meilleur sur Jeunesse sportive de Talangai, par 2 buts à 0. Des buts signés: Bikoumou (8<sup>e</sup>) et Papoué Mabaka (24<sup>e</sup>).

A.S Police et A.S Mbako étaient aux prises, en deuxième match. Victoire des Policiers, grâce au but inscrit par le Centrafricain Ndzanga (53<sup>e</sup>).

Que prévoit la suite du programme?

Jeudi 5 avril: A.S Kondzo-Aigles sport et S.M.O-Comus, à Massamba-Débat. Vendredi 6 avril: Club 57 Tourbillon-Kotoko de Mfoa et CARA-Gendarmerie, à Eboué; Inter Club-J.S.B, à Massamba-Débat.

Samedi 7 avril: T.P Zala-Union Sport et Diables-Noirs-F.C Jambon, à Eboué

Jeudi 12 avril: Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne.

## Angola-Congo dos à dos à Luanda!

En match amical international de football, disputé mercredi 4 avril 2007, à Luanda, les Palancas Négres d'Angola et les Diables-Rouges du Congo ont choisi le chemin du match nul: 0-0. Les deux adversaires étaient privés de leurs internationaux évoluant à l'étranger. Partie à Luanda, lundi 2 avril, dans un avion affrété par la Fédération angolaise de football, la délégation congolaise devait regagner Brazzaville, jeudi 5 avril.

## Anniversaire: un beau centenaire pour Al Ahly du Caire

Pour célébrer son centenaire, mardi 24 avril 2007, Al Ahly, le club le plus populaire d'Egypte, a invité les Catalans de F.C Barcelone pour un match de gala. Le sponsor du club cairote a cassé son tire-lire pour faire venir les vedettes de Barcelone: 100 millions de dollars. Il faut le faire!

## Rendez-vous

Dimanche 8 avril 2007: Etoile du Congo-Al Itihad de Libye, à 15h30, au Stade Massamba-Débat, en match aller des huitièmes de finale de la Ligue africaine des champions de football.

## OFFRE D'EMPLOI

Importante banque de la place recrute, pour les besoins de ses services

## Poste : AUDITEUR INTERNE

## Missions:

Participer et/ou assurer des missions d'audit dans tous les domaines de la banque, quelle que soit leur spécificité

Age: 30 à 45 ans

Profil: minimum Bac +4

Spécialité: Audit, Gestion, Finance-Comptabilité

## Expérience:

De préférence en cabinet ou dans un établissement financier Commercial ou Industriel.

La connaissance de l'environnement bancaire serait un atout important.

## Compétences connexes:

- Rigueur, disponibilité, intégrité, curiosité, communication;
- Esprit d'analyse et de synthèse, aisance rédactionnelle;
- Maîtrise de l'outil bureautique.

Bien vouloir nous faire suivre CV, avec coordonnées téléphoniques et adresse postale fiable, à l'adresse ci-après: cv.auditeur@yahoo.fr

Office Notarial Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO

41, rue Makoua, à Poto-Poto (sur l'Avenue de la Paix), à Brazzaville

B.P: 2432; Tel: 675.84.36 / 588.53.30

Brazzaville-Congo

## EBAO TRADING INTERNATIONAL

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000.000 Francs CFA

Siège social à Brazzaville: 302, quartier Batignolles, à Mougali (République du CONGO)

## AVIS DE CONSTITUTION

Conformément à l'acte uniforme relatif au Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, il a été constitué par Maître Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO, notaire en la résidence de Brazzaville, en date du 4 Mars deux mil sept, les statuts d'une société à responsabilité limitée-unipersonnelle, dénommée EBAO TRADING INTERNATIONAL, lesquels statuts ont été enregistrés à Brazzaville, le 14 Mars 2007, sous le Folio 50/14, n° 794.

Le Capital social étant de 1.000.000 F CFA, il est divisé en 100 parts sociales de valeur nominale dix mille (10 000) F. CFA chacune, intégralement souscrites et libérées par l'associé unique.

Siège social: est fixé à Brazzaville, au numéro 302, quartier Batignolles, à Mougali. Durée: 99 ans, à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, l'Associé unique apporte à la société une somme en numéraire de 1.000.000 F. CFA.

Gérant: Monsieur Christel Edgard EBAO, associé unique, demeurant à Brazzaville, au numéro 302, quartier Batignolles, a été nommé gérant, par décision de l'Associé unique, en date du 14 Mars 2007.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/07 B 273.

Dépôt au Greffe de Brazzaville a été effectué sous le numéro 07 DA 145, du 16 Mars 2007.

Pour insertion légale